

15

Education et science

1234-0900

Etudes et famille

Situation des personnes étudiant dans une haute école suisse et élevant des enfants, en 2009



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2012

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et produits généraux
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Etudes et famille

Situation des personnes étudiant dans une haute école suisse et élevant des enfants, en 2009

Rédaction Sarah Gerhard Ortega

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Sarah Gerhard Ortega, OFS, tél. 032 713 69 08, e-mail: sarah.gerhard@bfs.admin.ch

Auteur et réalisation: Sarah Gerhard Ortega

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 1234-0900

Prix: 10 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: Allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © gradt – Fotolia.com

Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress / Print

Copyright: OFS, Neuchâtel 2012
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-15552-3

Table des matières

Introduction	5	4 Structures d'accueil des enfants	22
L'essentiel en bref	6	4.1 Forme de prise en charge des enfants	22
L'essenziale in breve	7	4.2 Conséquences de la prise en charge des enfants sur les études	23
1 Caractéristiques des étudiant·e·s avec enfants	8	5 Parcours d'études	25
1.1 Proportion d'étudiant·e·s avec enfants	8	5.1 Passage au cycle master	25
1.2 Caractéristiques des étudiant·e·s avec enfants	11	5.2 Séjours de mobilité et motifs d'empêchement	26
1.3 Age de l'enfant le plus jeune	12	6 Comparaison avec d'autres pays d'Europe	28
2 Activités rémunérées et emploi du temps	14	6.1 Pourcentage des étudiant·e·s avec enfants en comparaison européenne	28
2.1 Ampleur des activités rémunérées	14	6.2 Age du plus jeune enfant en comparaison européenne	30
2.2 Temps consacré aux études, à l'activité rémunérée et au travail domestique et familial	16	Annexe	33
3 Situation financière	20	A.1 Nomenclatures et définitions	33
3.1 Ressources et dépenses	20	A.2 Précision des résultats	34
3.2 Bourses et prêts	21	A.3 Sources de données	36

Introduction

Qu'en est-il de la compatibilité entre la famille et les études dans les hautes écoles suisses? En 2006, le Parlement transmettait un postulat de Jacqueline Fehr qui posait cette question, à laquelle le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) répondit en 2009 par le rapport «Compatibilité entre la vie familiale et les études¹». Les mesures que le SER préconise dans ce rapport, en vue d'améliorer la situation des étudiant-e-s avec enfants à charge, consistent à être plus souple quant aux plans d'études et aux dates des examens ainsi qu'à mettre en place des structures d'accueil des enfants dans les hautes écoles. «Un tel environnement pourrait décider les femmes à avoir des enfants plus tôt et diminuer le risque qu'elles ne deviennent jamais mères. Cela permettrait aussi de réduire le taux élevé de femmes qui abandonnent leurs études lors de la phase de réveil de l'horloge biologique, en raison du télescopage du désir d'avoir des enfants et du désir de faire carrière².» En outre, le rapport insiste sur la nécessité d'analyses plus poussées sur ce sujet. Avec l'enquête de 2009 sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s dans les hautes écoles suisses, on dispose maintenant, sur le thème «études et famille», de données plus récentes qui sont analysées dans le présent rapport.

Ce rapport, qui a trait aux étudiant-e-s avec enfants³, examine la proportion qu'ils représentent dans différentes catégories d'étudiant-e-s. Il traite de leur participation au marché de l'emploi et du temps qu'ils consacrent aux études, aux activités rémunérées et au travail domestique et familial. Il compare ensuite la situation financière des étudiant-e-s qui vivent dans des ménages familiaux avec ou sans enfants. Il considère le type de structure d'accueil extrafamilial des enfants pendant les périodes que l'un des parents consacre aux études et

examine les conséquences de ces tâches de prise en charge sur les études. Enfin, il examine quelles sont, pour les étudiant-e-s avec enfants, les effets de leur condition sur leur cursus d'études. Une comparaison des données suisses avec les données relatives à une série de pays européens, fournies par le réseau Eurostudent⁴ intègre cette étude dans le contexte européen de la Déclaration de Bologne.

La principale source de données de ce rapport est l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s dans les hautes écoles suisses, qui a été effectuée en 2005 et en 2009. Pour la comparaison entre les étudiant-e-s et la population résidente permanente, le rapport se réfère aux données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA) de 2009 et de son module «Travail non rémunéré» de 2010.

L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s s'intéresse aux étudiant-e-s des hautes écoles suisses des niveaux d'études bachelor, master et licence/diplôme. Le rapport se concentre sur la compatibilité entre la famille et les études. Sur certains autres aspects, tels que de la prise en charge d'un adulte dépendant, on ne dispose d'aucune donnée.

Remerciements

L'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s est cofinancée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) et le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER). Ce rapport thématique fait suite au rapport principal de l'enquête de 2009 paru en novembre 2010.

L'OFS tient à remercier tout-e-s les participant-e-s, notamment les étudiant-e-s interrogés, les hautes écoles suisses et le SER, pour leur précieuse collaboration.

¹ Cf. SER: Compatibilité entre la vie familiale et les études. Rapport consécutif au postulat 06.3321 Fehr Jacqueline du 22 juin 2006. Berne 2009. http://www.sbf.admin.ch/htm/dokumentation/publikationen/sbf/Postulat_Fehr-f.pdf

² *Ibid.*, p. 7.

³ L'expression «étudiants avec enfants» recouvre également, dans ce rapport, les étudiants ayant un enfant.

⁴ Voir: www.eurostudent.eu

L'essentiel en bref

Caractéristiques des étudiant·e·s avec enfants

- 4,8% des étudiant·e·s des hautes écoles suisses ont des enfants mineurs. Dans les hautes écoles universitaires (HEU), le pourcentage des étudiant·e·s avec enfants est plus faible en 2009 que lors d'une enquête similaire effectuée en 1995.
- Les étudiant·e·s avec enfants sont plus âgés que ceux sans enfants et il sont comparativement plus nombreux à disposer déjà d'un diplôme du degré tertiaire.
- Tandis que la plupart des pères étudiants indiquent que le plus jeune de leurs enfants a trois ans au plus, la majorité des cadet·te·s des mères étudiantes sont âgés de quatre ans au moins. La plupart des parents étudiants ont eu leur plus jeune enfant avant le début des études actuelles.

Activité rémunérée et emploi du temps

- Pour ce qui est de leur participation au marché de l'emploi, les pères étudiants exercent plus souvent, et dans une plus grande mesure, une activité rémunérée que les étudiants sans enfants. Les mères étudiantes, par contre, pratiquent moins souvent une activité rémunérée que les étudiantes sans enfants.
- Comparés aux étudiant·e·s sans enfants, les parents étudiants consacrent environ 20 heures de plus par semaine à leurs études, à leurs activités rémunérées et au travail domestique et familial. Pour l'essentiel, ce supplément est dû, chez les pères étudiants à leur activité rémunérée et chez les mères étudiantes au travail domestique et familial. En revanche, les parents étudiants investissent environ 9 heures de moins par semaine pour leurs études que les étudiant·e·s sans enfants.

Situation financière

- Les ménages familiaux avec enfants (familles monoparentales incluses) doivent subvenir, avec un revenu similaire, à des dépenses bien plus élevées que les ménages familiaux sans enfants.

- En comparaison avec les étudiant·e·s sans enfants, les subsides dont bénéficient les étudiant·e·s avec enfants sont plus fréquemment un prêt et plus rarement une bourse.

Structures d'accueil des enfants

- Les mères étudiantes, en particulier, sont tributaires d'une possibilité d'accueil extrafamilial pour leurs enfants. Les crèches des hautes écoles sont essentiellement sollicitées par des étudiantes dont l'enfant le plus jeune est âgé de 3 ans au maximum.
- Les effets de la prise en charge des enfants sur les études sont très différents selon le sexe des parents étudiants. La contrainte à structurer sa vie d'étudiant·e, mais également des possibilités plus restreintes de suivre des enseignements ou d'effectuer des séjours d'études sont des effets qui touchent davantage les mères que les pères étudiants.

Parcours d'études

- Les étudiant·e·s avec enfants suivant un cycle de bachelor envisagent plus rarement de débiter un master que les étudiant·e·s sans enfants.
- A la différence des étudiant·e·s sans enfants, la plupart des étudiant·e·s avec enfants renoncent à effectuer un séjour de mobilité.

La Suisse comparée à d'autres pays d'Europe

- Le pourcentage des étudiant·e·s avec enfants est relativement faible en Suisse. Il est plus élevé en Scandinavie, en Irlande et au Portugal.
- En comparaison avec les autres pays d'Europe, il y a en Suisse moins de parents étudiants dont l'enfant le plus jeune est en âge préscolaire.

L'essenziale in breve

Specificità degli studenti con figli

- Il 4,8% degli studenti delle scuole universitarie svizzere ha figli minorenni. Nel 2009, nelle università e ai politecnici federali (UNI) la quota di studenti con figli era inferiore a quella registrata nel 1995 da un'indagine analoga.
- Gli studenti con figli sono più anziani di quelli senza figli e spesso hanno già concluso un'altra formazione di grado terziario.
- Mentre la maggior parte degli studenti padri dichiara che il figlio più giovane ha un'età massima di tre anni, molte studentesse madri hanno un figlio di almeno quattro anni. La maggior parte dei genitori studenti ha avuto un figlio prima dell'inizio degli studi in corso.

Attività lavorative e tempo investito

- Per quanto concerne la partecipazione alla vita attiva, gli studenti padri che svolgono un'attività lavorativa sono più numerosi e lavorano di più rispetto a quelli senza figli. Per contro, le studentesse con figli con un'attività lavorativa sono meno numerose di quelle senza figli.
- Il tempo investito dagli studenti genitori nello studio, l'attività lavorativa e i lavori domestici è di 20 ore superiore a quello degli studenti senza figli. Per gli studenti padri, questa percentuale è riconducibile essenzialmente allo svolgimento dell'attività lavorativa, mentre per le studentesse con figli l'onere è legato ai lavori domestici. Gli studenti con figli dedicano settimanalmente nove ore in meno agli studi rispetto agli studenti senza figli.

Situazione economica

- Le economie domestiche con figli (incl. le famiglie monoparentali) dispongono di un reddito analogo a quello delle economie domestiche senza figli, ma devono far fronte a spese decisamente più elevate.

- Per quanto concerne i sussidi, gli studenti con figli ricorrono più spesso a un prestito, quelli senza figli a una borsa di studio.

Custodia dei bambini

- Sono in particolare le studentesse madri a ricorrere alla custodia extrafamiliare di bambini. I posti presso gli asili nido delle scuole universitarie sono sfruttati essenzialmente da studentesse i cui figli non superano i tre anni di età.
- La custodia dei bambini ha conseguenze diverse sugli studi a seconda che lo studente sia un padre o una madre. Infatti, le studentesse madri devono strutturare la propria vita universitaria, limitare la partecipazione a seminari e a soggiorni di studio in modo più marcato rispetto agli studenti padri.

Percorso di studi

- Gli studenti con figli si fermano più spesso al diploma di bachelor rispetto a quelli senza figli, rinunciando al master.
- A differenza degli studenti senza figli, quelli con figli svolgono meno spesso un soggiorno di mobilità.

La Svizzera nel raffronto europeo

- Rispetto agli altri Paesi europei, in Svizzera la quota di studenti con figli è relativamente bassa. Le quote più elevate si registrano in Scandinavia, Irlanda e Portogallo.
- Nel raffronto europeo, in Svizzera sono rari gli studenti genitori il cui figlio più giovane è in età prescolastica (4–6 anni).

1 Caractéristiques des étudiant·e·s avec enfants

Ce chapitre traite de la proportion des étudiant·e·s ayant des enfants ainsi que des caractéristiques des étudiant·e·s avec enfants comparés aux étudiant·e·s sans enfants.

1.1 Proportion d'étudiant·e·s avec enfants⁵

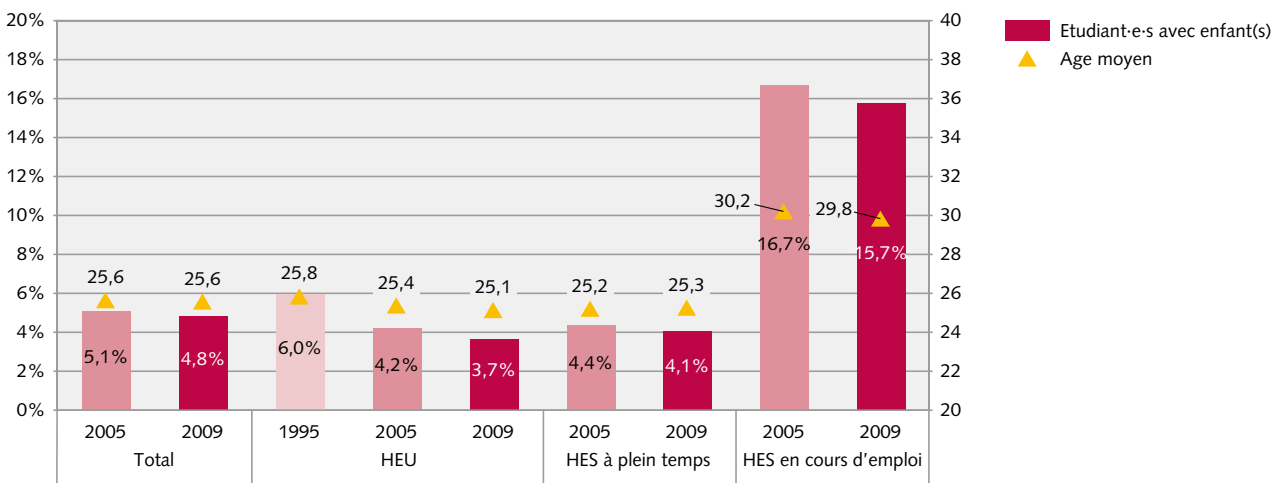
4,8% des étudiant·e·s des hautes écoles suisses ont des enfants mineurs. Dans les hautes écoles universitaires (HEU), la part des étudiant·e·s avec enfants est plus faible en 2009 que lors d'une enquête similaire effectuée en 1995.

4,8% des étudiant·e·s des hautes écoles suisses ont des enfants mineurs. Quelque 7000 personnes ayant des enfants de moins de 18 ans sont donc inscrites à une haute école suisse.

La proportion d'étudiant·e·s avec enfants est nettement plus élevée dans les études à temps partiel des hautes écoles spécialisées (HES, 15,7%) que dans les hautes écoles universitaires (HEU, 3,7%) et dans les études à plein temps des HES (4,1%)⁶. Dans les études à temps partiel, en effet, les étudiant·e·s sont généralement plus âgés et se trouvent dans une autre phase de leur existence.

Par rapport à 2005, la proportion des parents étudiants est restée stable. Dans les HEU, toutefois, le pourcentage des étudiant·e·s ayant des enfants mineurs est inférieure en 2009 que lors d'une enquête similaire effectuée en 1995⁷. Le fait que, durant cette période, l'âge moyen des mères au moment de l'accouchement a augmenté alors que l'âge moyen des étudiant·e·s des HEU diminuait y est certainement pour quelque chose. Les données disponibles ne permettent pas de juger si la compatibilité entre la vie familiale et les études dans les HEU s'est détériorée.

Age moyen et proportion d'étudiant·e·s avec enfant(s) selon le type d'école et le mode d'enseignement HES, 1995, 2005 et 2009, en % et en années G 1.1



Remarque: L'enquête de l'année 1995 fournit seulement des résultats pour les HEU.

Source: Situation sociale et économique des étudiant·e·s 2005 et 2009; Situation des étudiants aux hautes écoles suisses 1995.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁵ Les expressions «étudiant·e·s avec enfants» ou «parents étudiants» désignent ici uniquement les étudiant·e·s dont le plus jeune enfant a moins de 18 ans. Raison pour laquelle les informations données dans ce chapitre diffèrent de celles publiées dans le rapport principal de l'enquête «Etudier sous Bologne».

⁶ Dans le présent rapport, les étudiant·e·s des hautes écoles pédagogiques (HEP) sont présentés ensemble avec les étudiant·e·s des hautes écoles spécialisées (HES). Pour les motifs, voir la définition de «type de haute école» à l'annexe A.1.

⁷ Concernant l'enquête de 1995, voir: Situation sociale des étudiant·e·s: une enquête représentative menée auprès des étudiant·e·s des hautes écoles suisses en 1995, OFS, Berne, 1997.

La proportion d'étudiant·e·s avec enfants, par classe d'âge, est restée stable depuis 2005. Chez les étudiant·e·s de moins de 30 ans, le pourcentage de parents reste inférieur à 5%. Il dépasse par contre 40% dans les classes d'âge de plus de 35 ans.

En 2005, les femmes avaient un peu plus souvent des enfants que les hommes. En 2009, il n'y a plus d'écart statistique significatif entre les sexes.

T1* Proportion des étudiant·e·s avec enfant(s) selon le sexe, 2005 et 2009, en %

	2005	2009
Hommes	4,0	4,3
Femmes	6,1	5,3
Total	5,1	4,8

Source: Situation sociale et économique des étudiant·e·s 2005 et 2009

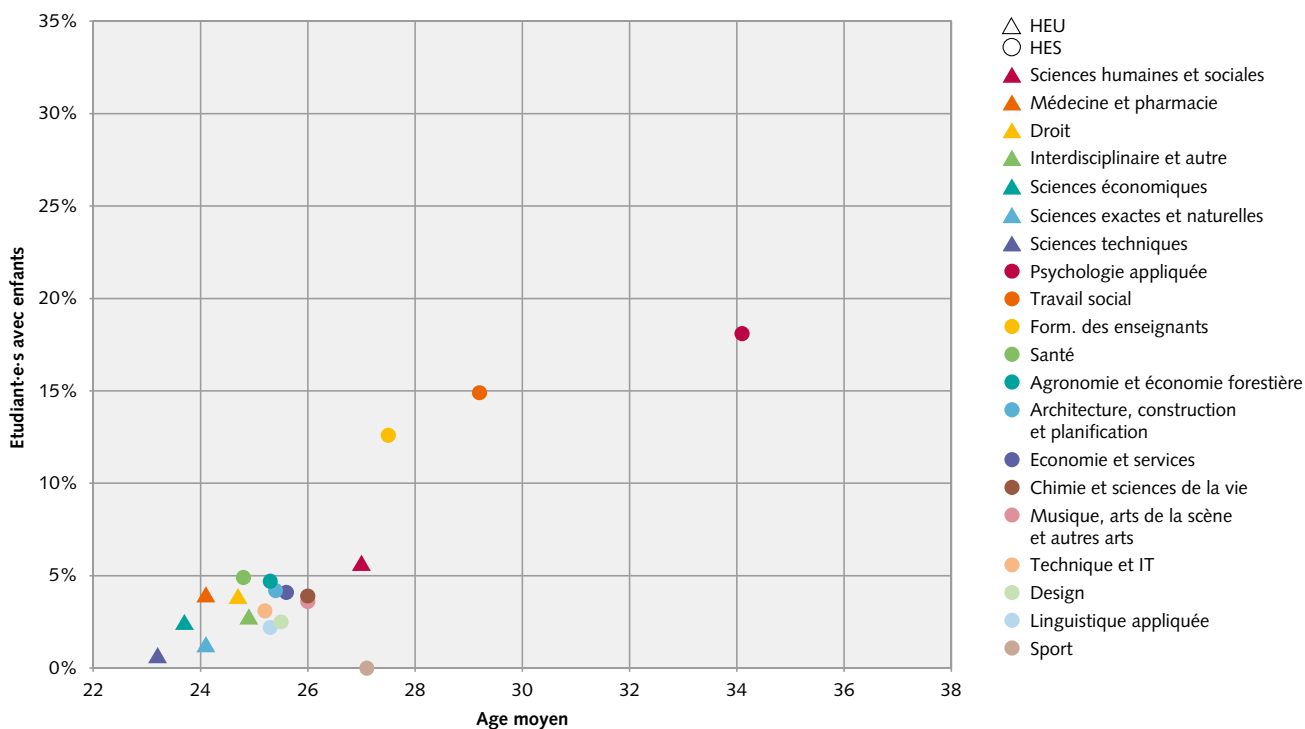
La proportion d'étudiant·e·s avec enfants selon le groupe de domaines d'études (HEU) ou le domaine d'études (HES) dépend dans une large mesure de leur âge moyen. Plus celui-ci est élevé, plus il y a de chances qu'ils aient des enfants. Ainsi, le pourcentage d'étudiant·e·s avec enfants dans les HEU est supérieur à la moyenne (5,7%) dans les Sciences humaines et sociales (27,0 ans)

et nettement inférieur à la moyenne (1,3%) dans les Sciences exactes et naturelles (24,1 ans) et les Sciences techniques (0,7%, 23,2 ans).

Dans les HES, la proportion d'étudiant·e·s ayant des enfants mineurs est très élevée en Psychologie appliquée (18,1%, 34,1 ans), en Travail social (14,9%, 29,2 ans) et en Formation des enseignants (12,6%, 27,5 ans). L'âge moyen est également bien supérieur dans ces domaines à celui de l'ensemble des HES.

La proportion d'étudiant·e·s avec enfants varie aussi d'une haute école à une autre. On relève des proportions particulièrement fortes de parents étudiants dans les Autres institutions universitaires (Formation universitaire à distance Suisse et Institut Universitaire Kurt Bösch) et à la Haute école spécialisée Kalaidos. Ceci est dû au fait que, dans ces hautes écoles, un grand nombre d'étudiant·e·s suivent, à temps partiel ou par correspondance, une seconde voie de formation. Du côté des HEU, si les universités de Lucerne et de Zurich affichent un pourcentage assez élevé de parents étudiants, tandis que ce pourcentage est relativement faible dans les deux écoles polytechniques fédérales (EPF), à l'Université de Lausanne et à l'Università della Svizzera Italiana. Dans les HES, Kalaidos ainsi que les Autres hautes écoles

Age moyen et proportion d'étudiant·e·s avec enfant(s) selon le groupe de domaines d'études HEU ou le domaine d'étude HES, en % et en années G 1.2



Source: Situation sociale et économique des étudiant·e·s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

pédagogiques et institutions de formation du corps enseignant sont celles qui affichent la plus grande proportion de parents étudiants. Les taux les plus faibles sont ceux de la Haute école spécialisée bernoise et de la Haute école spécialisée zurichoise. Les écarts entre les hautes écoles s'expliquent en partie par le fait que l'offre de formation dans les différents domaines d'études varie.

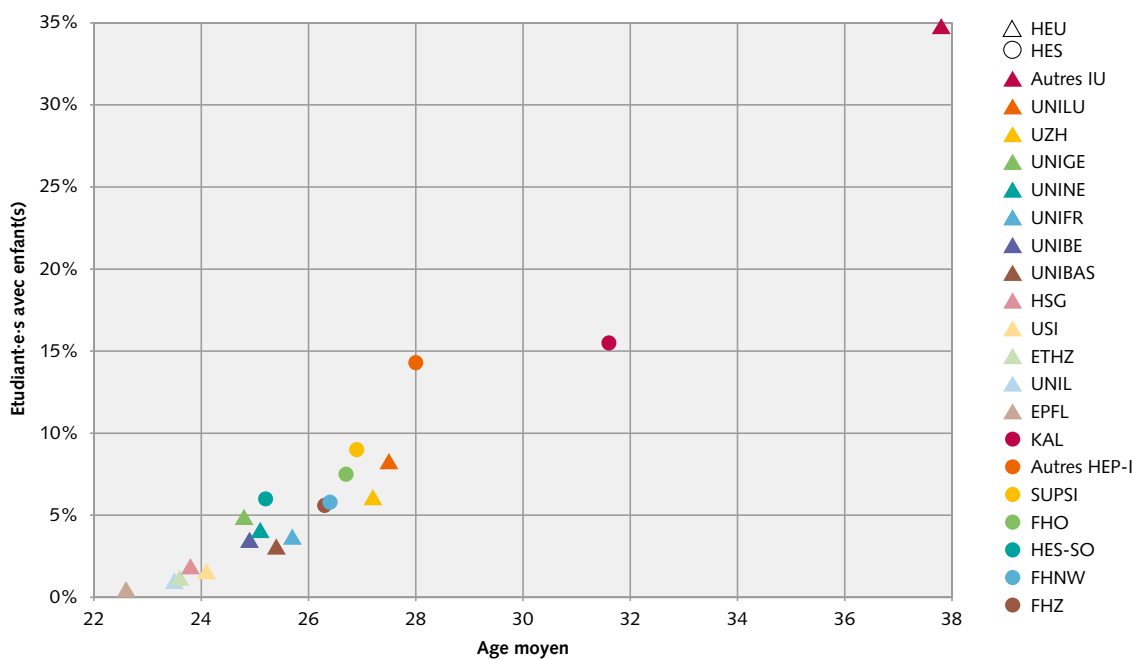
Des différences sont également observables selon l'origine sociale (mesurée par le diplôme de formation le plus élevé des parents des étudiant-e-s) et le lieu de sco-

larisation. Elles sont dues aux différences d'âge. Plus la moyenne d'âge est élevée, plus la proportion des parents étudiants augmente (voir section 1.2). Les étudiant-e-s dont les parents n'ont pas de formation postobligatoire sont souvent plus âgés et donc plus souvent parents eux-mêmes que les étudiant-e-s dont l'un des parents au moins est titulaire d'un diplôme d'une haute école.

Les étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger ont plus souvent des enfants que les Suisses, ce qui semble également tenir au fait que leur âge moyen est plus élevé.

Age moyen et proportion d'étudiant-e-s avec enfant(s) selon la haute école, en % et en années

G 1.3

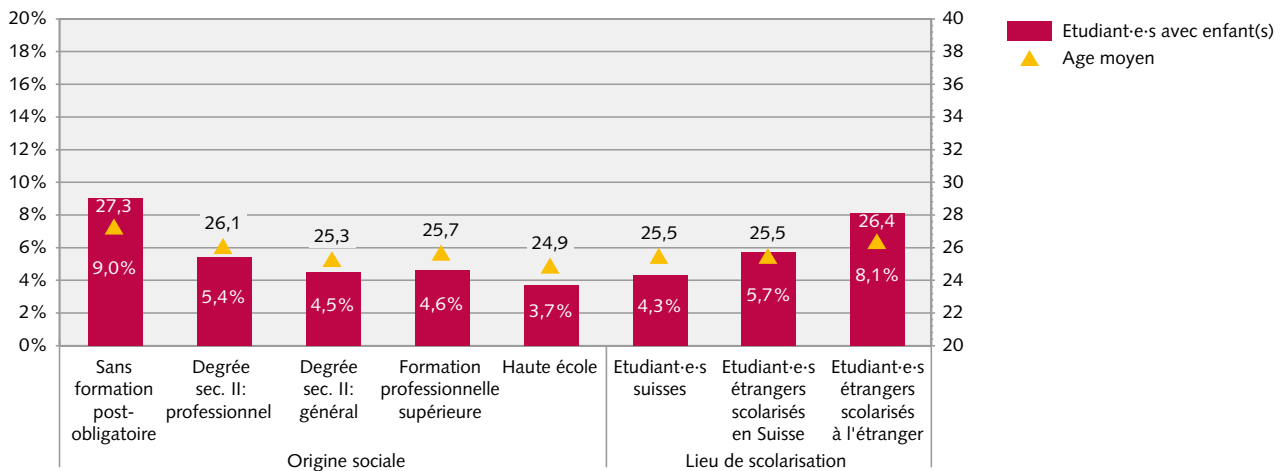


Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Age moyen et proportion d'étudiant-e-s avec enfant(s) selon l'origine sociale et le lieu de scolarisation, en % et en années

G 1.4



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique

1.2 Caractéristiques des étudiant-e-s avec enfants

Les étudiant-e-s avec enfants sont plus âgés que ceux qui sont sans enfants et ils sont comparativement plus nombreux à disposer déjà un diplôme du degré tertiaire.

Dans cette section, il est fait la distinction entre les étudiant-e-s ayant des enfants mineurs (jusqu'à 17 ans) et ceux qui ont des enfants adultes (dès 18 ans). Les étudiant-e-s avec enfants mineurs ont en moyenne 37,4 ans, soit au moins 12 ans de plus que les étudiant-e-s sans enfants (24,8). Les étudiant-e-s ayant des enfants adultes ont en moyenne 55,7 ans, donc environ 30 ans de plus que les étudiant-e-s sans enfants. De ce fait, ils effectuent plus souvent sur une deuxième formation.

Dans les tableaux et graphiques, les estimateurs dont la précision n'est que suffisante ou médiocre sont respectivement signalés par ^a et ^b. L'annexe A.2. donne davantage d'informations sur la précision des estimateurs.

Quant aux classes d'âge, les groupes des étudiant-e-s avec et sans enfants présentent une composition très différente. Si un faible pourcentage seulement (3,5%) des étudiant-e-s sans enfants ont plus de 34 ans, c'est par contre le cas de la majorité (61,5%) des étudiant-e-s ayant des enfants mineurs et de tous ceux qui ont des enfants adultes.

En raison de leurs différences d'âge, les étudiant-e-s avec enfants sont plus souvent titulaires d'un diplôme professionnel ou universitaire que les étudiant-e-s sans enfants. Ceux ayant des enfants mineurs sont en outre plus nombreux à avoir fréquenté l'école normale. On constate, en particulier, que la majorité des étudiant-e-s ayant des enfants adultes effectuent une deuxième formation puisque 62,5% d'entre eux possédaient déjà un diplôme du degré tertiaire avant d'entreprendre leurs études actuelles.

La différence de structure par âge a des effets sur l'état civil des étudiant-e-s: tandis que trois quarts (76,8%) des étudiant-e-s sans enfants sont célibataires, seuls le sont 7,5% des étudiant-e-s ayant des enfants mineurs. Quatre cinquièmes (80,7%) sont mariés ou concubins, contre 22,8% seulement des étudiant-e-s sans enfants.

T2* Age moyen des étudiant-e-s avec et sans enfant(s) selon le sexe, en années

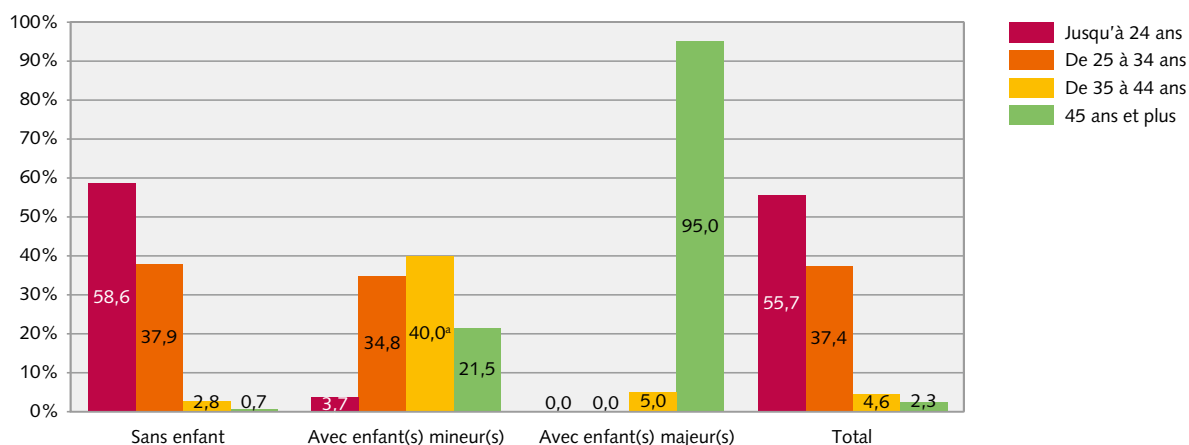
	Sans enfant	Avec enfant(s) mineur(s)	Avec enfant(s) majeur(s)	Total
Hommes	25,0	36,6	**	25,6
Femmes	24,6	38,0	55,0 ^a	25,6
Total	24,8	37,4	55,7 ^a	25,6

** n < 25

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

Étudiant-e-s avec ou sans enfant(s) selon le groupe d'âge, en %

G 1.5

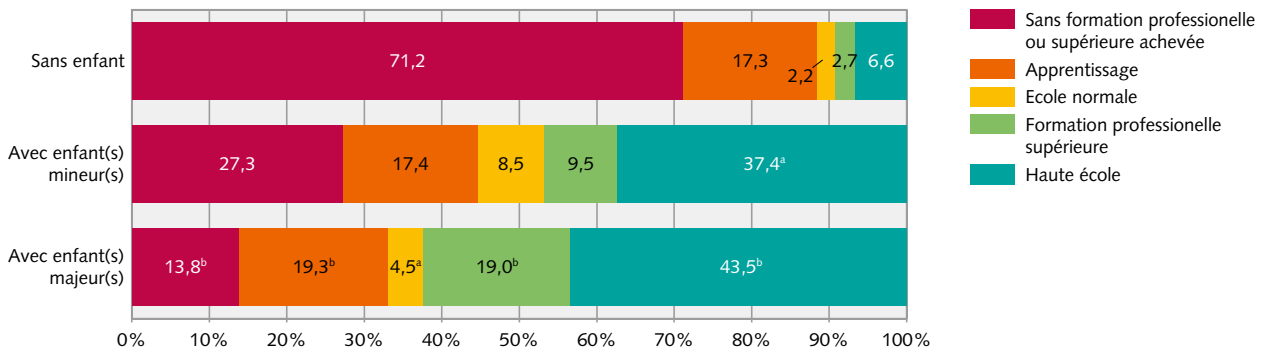


Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Formation antérieure des étudiant·e·s avec ou sans enfant(s), en %

G 1.6



Source: Situation sociale et économique des étudiant·e·s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

T3* Etat civil des étudiant·e·s avec et sans enfant(s), en %

	Célibataire	Marié·e ou pacsé·e	Concubin·e	Divorcé·e, séparé·e légalement	Veuf, veuve
Sans enfant	76,8	3,1	19,7	0,4	0,0
Avec enfant(s) mineur(s)	7,5	68,5	12,2	11,5	0,3
Avec enfant(s) majeur(s)	3,7	58,8 ^b	5,6 ^a	30,6 ^b	1,2

Source: Situation sociale et économique des étudiant·e·s 2009

1.3 Age de l'enfant le plus jeune

Tandis que la plupart des pères étudiants indiquent que le plus jeune de leurs enfants a trois ans au plus, la majorité des cadet·te·s des mères étudiantes sont âgés de quatre ans au moins. La plupart des parents étudiants ont eu leur plus jeune enfant avant d'entreprendre leurs études actuelles.

Les analyses ci-après ne prennent en compte que les étudiant·e·s ayant des enfants mineurs, étant admis que les enfants adultes n'ont plus guère besoin d'être pris en charge.

L'âge du plus jeune enfant est un des éléments déterminants en ce qui concerne les frais de prise en charge que doivent assumer les parents étudiants. Cet âge diffère en fonction du sexe du parent aux études. Tandis que 71,4% des pères étudiants indiquent que leur plus jeune enfant est encore en âge préscolaire (6 ans au plus), seules 50,5% des mères étudiantes sont dans le même cas. À cela, deux explications sont possibles: soit les hommes ont, à la naissance de leurs enfants, une moyenne d'âge plus élevée que celle des femmes, soit celles-ci renoncent plus fréquemment à faire des études que les hommes ou acceptent plus volontiers de les reporter tant que leur plus jeune enfant est en âge préscolaire.

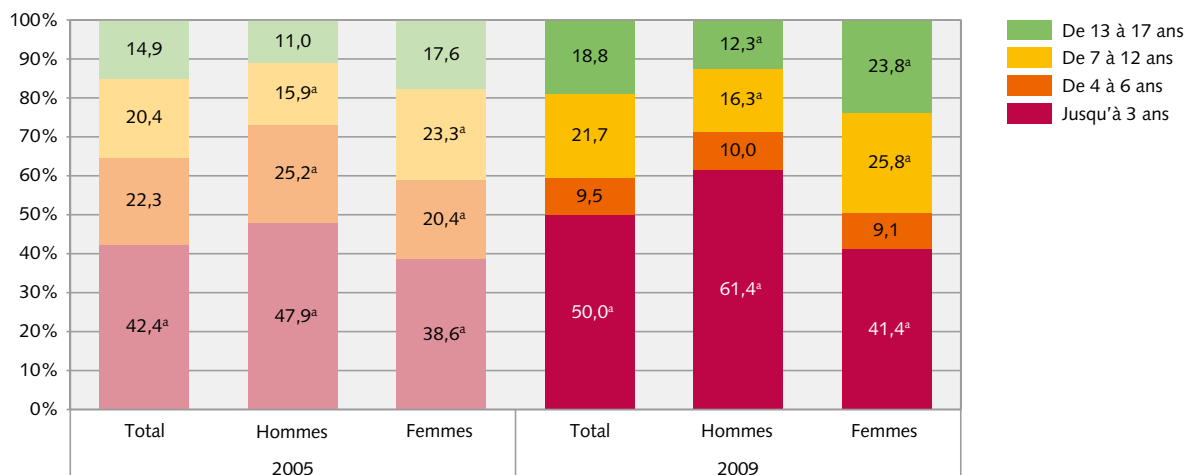
Quel que soit leur sexe, les parents étudiants indiquant que leur plus jeune enfant est âgé de quatre à six ans représentent un pourcentage plus faible lors de l'enquête de 2009 que dans celle de 2005: s'il représentait en 2005 un cinquième (22,3%) des étudiant·e·s avec enfants, il ne représente plus, en 2009, qu'un dixième (9,5%) des étudiant·e·s avec enfants.

Quant à l'âge du plus jeune enfant, on ne constate pas de réelle différence entre les parents qui étudient dans une HEU et ceux qui font des études à plein temps dans une HES. En comparaison, les enfants de parents qui suivent une formation à plein temps dans une HES sont plus rarement âgés de moins de quatre ans et plus souvent en âge de scolarité. Cela est dû à l'âge moyen, généralement bien plus élevé, des étudiant·e·s suivant des cycles d'études à plein temps dans les HES.

Plus de la moitié (54,9%) des parents étudiants ont entrepris leurs études actuelles après la naissance de leur plus jeune enfant. On note toutefois des différences sensibles selon le type de haute école et le mode d'enseignement HES, ainsi que selon le sexe. Chez les parents étudiants des HEU, il est ainsi nettement plus fréquent que le plus jeune enfant soit né durant le cycle d'études actuel. Ce qui, par contre, est plus rarement le cas dans le modèle d'études HES à temps partiel. Les plus jeunes enfants des mères étudiantes sont nés, pour la plupart, avant le début des études (64,2%) alors que, chez les pères étudiants, cette situation ne concerne que la moitié (42,8%) des plus jeunes enfants.

Age du plus jeune enfant selon le sexe, 2005 et 2009, en %

G 1.7

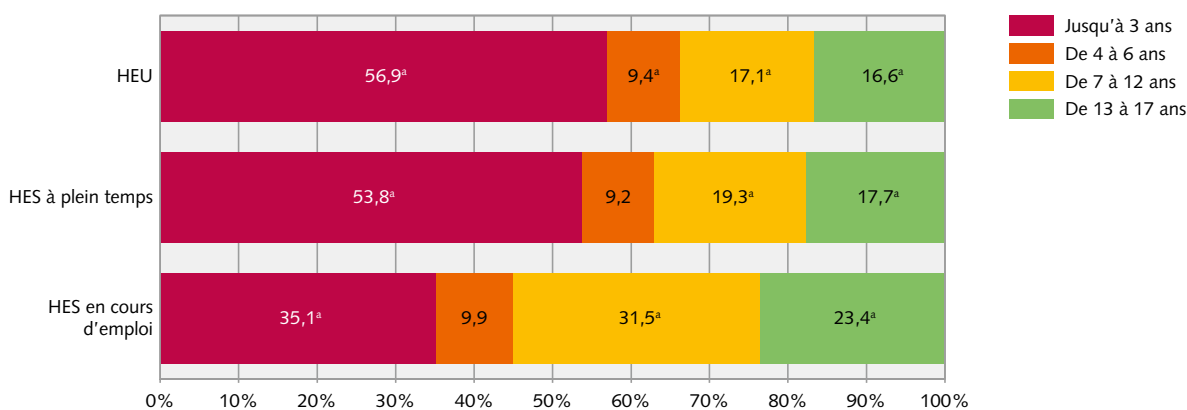


Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2005 et 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Age du plus jeune enfant selon le type de haute école et le mode d'enseignement HES, en %

G 1.8

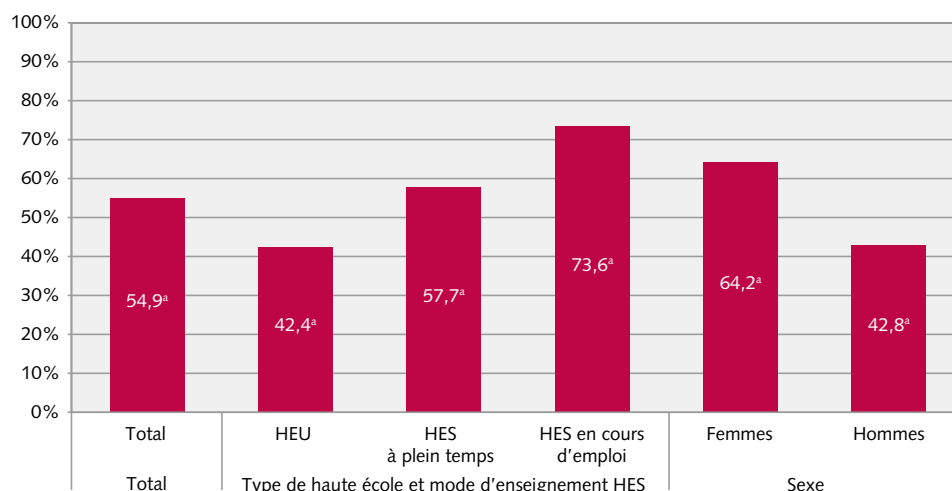


Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Proportion de parents étudiant-e-s dont le (plus jeune) enfant est né avant le début des études, selon le type de haute école, le mode d'enseignement HES et le sexe, en %

G 1.9



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

2 Activités rémunérées et emploi du temps

Le présent chapitre a trait à l'ampleur de l'activité rémunérée des parents étudiants comparée aussi bien à celle des étudiant-e-s sans enfants qu'à celle de la population résidente permanente avec enfants. Il examine donc en quoi le temps que les parents étudiants consacrent à leurs études, à la profession et au travail domestique et familial diffère de celui qui est investi aux mêmes fins par les étudiant-e-s sans enfants.

2.1 Ampleur des activités rémunérées

Pour ce qui est de leur participation au marché de l'emploi, les pères étudiants exercent plus souvent, et dans une plus grande mesure, une activité rémunérée que les étudiant-e-s sans enfants. Les mères étudiantes, par contre, pratiquent moins souvent une activité rémunérée que les étudiantes sans enfants.

Au premier coup d'œil, l'écart entre le taux d'activité rémunérée des parents étudiants, de l'ordre de 75,8%, et celui des étudiant-e-s sans enfants (76,9%) n'est pas significatif. Toutefois, une analyse selon le sexe met en évidence des différences notables. Tandis que les étudiantes sans enfants exercent un peu plus souvent une activité rémunérée que les étudiants sans enfants, ce rapport est inversé chez les parents étudiants: ainsi, 89,6% des pères étudiants pratiquent une activité rémunérée, contre 65,5% des mères étudiantes⁸.

De même en ce qui concerne l'ampleur de l'activité rémunérée, les parents étudiants se distinguent de leurs camarades sans enfants par le fait qu'ils travaillent relativement plus souvent avec un taux d'occupation supérieur à 30% d'un emploi à plein temps de 40 heures par semaine. Ceci est particulièrement net dans la catégorie des pères étudiants, dont 72,5% ont un taux d'occupation supérieur à 30%. Quant aux mères étudiantes, 45,2% travaillent, elles aussi, avec un taux d'occupation de plus de 30%. Chez les étudiant-e-s sans enfants, quel que soit leur sexe, ce pourcentage est nettement inférieur (hommes: 27,0%, femmes: 28,6%).

Les situations décrites varient toutefois selon le type de haute école et le mode d'enseignement dans les hautes écoles spécialisées (HES). Alors que, dans les hautes écoles universitaires (HEU) et les programmes d'études à plein temps des HES, le taux d'activité et la proportion des pères étudiants qui travaillent avec un taux d'occupation de plus de 30% sont nettement supérieurs à ceux des hommes sans enfants, on n'observe pas pareil écart dans les programmes d'études à temps partiel des HES. Dans ce mode d'enseignement HES, plus de 90% des hommes – qu'ils soient pères ou non – exercent une activité rémunérée avec un taux d'occupation supérieur à 30%. Il n'en va pas de même en ce qui concerne les mères étudiantes suivant une formation à temps partiel dans une HES: elles exercent plus rarement, et dans une mesure plus restreinte, une activité rémunérée que leurs camarades masculins. Par contre, 70,8% des mères étudiantes suivant une formation à temps partiel dans une HES ont un travail

T4* Activités rémunérées des étudiant-e-s avec et sans enfant(s) selon le sexe, en %

	Etudiant-e-s sans enfant			Etudiant-e-s avec enfant(s)		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Activités rémunérées	76,9	73,6*	80,1*	75,8	89,6*	65,5* ^a

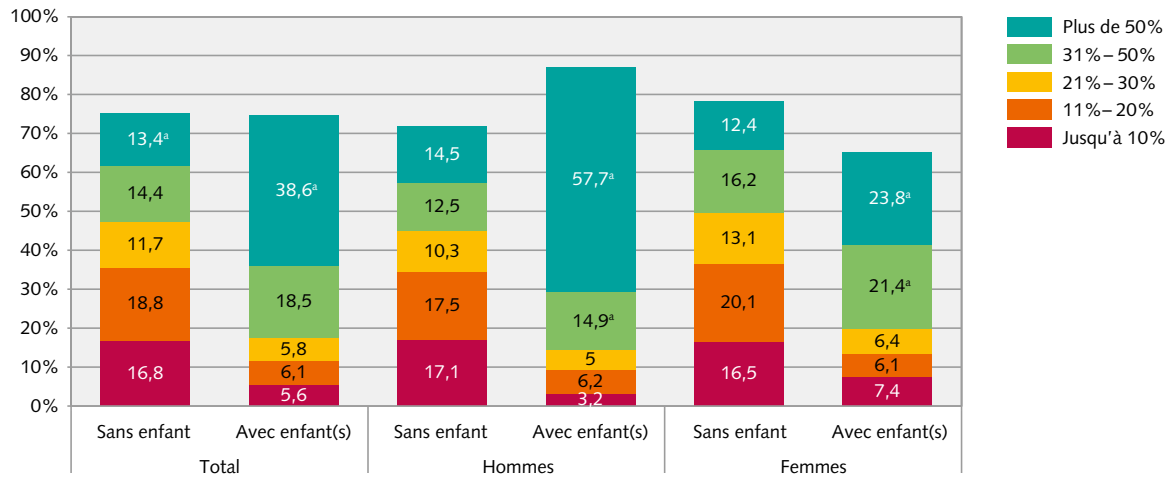
* = différence sig. entre femmes et hommes

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

⁸ Les informations données dans ce chapitre ne sont pas comparables à celles que l'on peut tirer du rapport principal «Etudier sous Bologne», car les catégories d'étudiant-e-s prises en considération ne sont pas les mêmes.

Ampleur des activités rémunérées des étudiant-e-s avec ou sans enfant(s) selon le sexe, en %

G 2.1



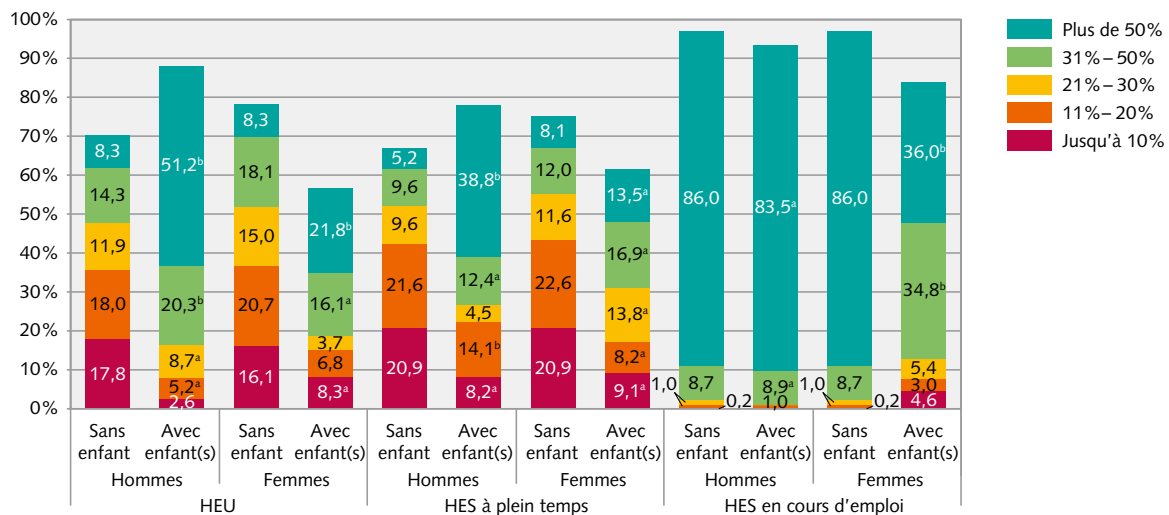
Remarque: 100% correspondent à une activité rémunérée de 10 heures par semaine.

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Ampleur des activités rémunérées des étudiant-e-s avec ou sans enfant(s) selon le sexe, le type de haute école et le mode d'enseignement HES, en %

G 2.2



Remarque: 100% correspondent à une activité rémunérée de 10 heures par semaine.

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

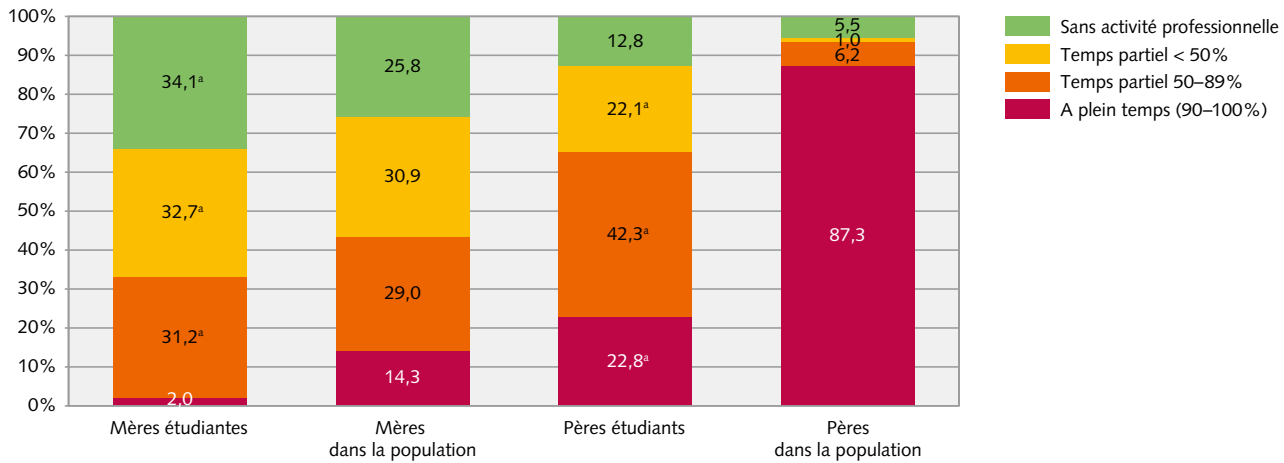
© Office fédéral de la statistique (OFS)

qui les occupe à plus de 30%. Dans les HEU et les programmes d'études à plein temps des HES, ce pourcentage est, en comparaison, nettement plus faible (HEU: 37,9% et programmes HES à plein temps: 30,4%). Pour une majorité de parents étudiants, les études à temps partiel servent ainsi à améliorer la compatibilité des études non seulement avec la prise en charge des enfants, mais également avec l'activité rémunérée. Ceci recoupe l'observation selon laquelle les enfants des parents qui participent aux programmes d'études à temps partiel des HES sont généralement plus âgés que ceux des parents qui suivent une formation à plein temps (cf. G1.4).

Dans les HEU, la grande majorité (71,5%) des pères étudiants exercent une activité rémunérée à plus de 30%, même si les études universitaires sont généralement considérées comme des études à plein temps. Les données à disposition ne permettent pas de juger si les pères étudiants organisent en fait leurs études universitaires comme des études à temps partiel en raison de l'importance de leur activité rémunérée. Ces résultats renvoient à l'importance que même les étudiant-e-s avec enfants accordent à la vision traditionnelle du rôle de chaque sexe dans la famille.

Participation au marché de l'emploi des parents étudiants selon le sexe, en comparaison avec la population résidente, en %

G 2.3



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009 et Enquête suisse sur la population active [ESPA] 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Si l'on compare le taux d'activité des mères et pères étudiants avec celui de l'ensemble des parents dans la population résidente permanente, il s'avère que les étudiants avec enfants exercent plus rarement une activité à plein temps et nettement plus souvent une activité à temps partiel que les pères en général. Ils sont en outre proportionnellement plus nombreux que les pères en général, dans l'ensemble de la population résidente permanente, à n'exercer aucune activité rémunérée. Néanmoins, près d'un quart (22,8%) des pères étudiants occupent, à côté de leurs études, un emploi à plein temps. Si ces différences existent aussi chez les mères, elles sont toutefois nettement moins prononcées que chez les pères. A l'instar des mères dans la population résidente permanente en général, la majorité des mères étudiantes ont un travail à temps partiel.

2.2 Temps consacré aux études, à l'activité rémunérée et au travail domestique et familial

Comparés aux étudiant-e-s sans enfants, les parents étudiants consacrent environ 20 heures de plus par semaine à leurs études, à leurs activités rémunérées et au travail domestique et familial. Pour l'essentiel, ce supplément est dû, chez les pères étudiants à leur activité rémunérée et chez les mères étudiantes au travail domestique et familial. En revanche, les parents étudiants investissent environ 9 heures de moins par semaine pour leurs études que les étudiant-e-s sans enfants.

Le temps de travail des parents étudiants dépasse de 20,8 heures par semaine celui des étudiant-e-s sans enfants, ce qui s'explique essentiellement par un nombre d'heures de travail domestique et familial beaucoup plus important. Ensemble, les études et l'activité rémunérée équivalent à un emploi à plein temps, tant pour les parents étudiants que pour les étudiant-e-s sans enfants (resp. 44,2 et 45,1 heures par semaine). Les parents étudiants consacrent toutefois plus de temps à leur activité rémunérée et moins de temps à leurs études que les étudiant-e-s sans enfants.

Chez les étudiant-e-s avec et sans enfants, la différence de taux d'activité selon le sexe se reflète également dans leur emploi du temps. Les mères étudiantes consacrent ainsi presque trois fois plus de temps au travail domestique et familial qu'à leur activité rémunérée.

Les pères étudiants, par contre, investissent davantage de temps dans leur activité rémunérée que dans le travail domestique et familial.

Dans les HES, l'emploi du temps est conforme au type de formation choisi: dans les études à temps partiel, on consacre généralement plus de temps à l'activité rémunérée. Les parents étudiants qui suivent une formation à plein temps dans une HES investissent par contre davantage de temps dans leurs études. L'emploi du temps des parents faisant leurs études dans une HEU se situe entre ces deux pôles. La charge que représente le travail domestique et familial est finalement indépendante du type de haute école et du mode d'enseignement HES; elle est plutôt liée au sexe.

L'âge du plus jeune enfant n'a qu'une influence assez faible sur l'ensemble du temps que les parents étudiants consacrent aux études, à la vie professionnelle et au travail domestique et familial. Qu'ils soient ou non parents et, le cas échéant, quel que soit l'âge de leurs enfants, les étudiant-e-s consacrent plus de 40 heures par semaine à leurs études et à leur activité rémunérée. Les étudiant-e-s avec enfants passent plus de temps que leurs collègues sans enfants pour les tâches domestiques et familiales. Même lorsque leurs enfants sont âgés de 13 à 17 ans, les parents étudiants consacrent encore à peu près quatre fois plus de temps au travail domestique et familial que les étudiant-e-s sans enfants.⁹

T5* Emploi du temps des étudiant-e-s avec et sans enfant(s) selon le sexe, en heures par semaine

	Total		Hommes		Femmes	
	Sans enfant	Avec enfant(s)	Sans enfant	Avec enfant(s)	Sans enfant	Avec enfant(s)
Études	35,7*	26,9**a	35,9*	26,3**b	35,6*	27,3**a
Activités rémunérées	9,4*	17,3**a	9,3*	24,9**a	9,4*	11,5**b
Ménage et famille	4,6*	26,6**a	4,1*	18,4**a	5,1*	32,9**a
Total	51,3*	72,1*	51,2*	71,2*	51,4*	72,8*

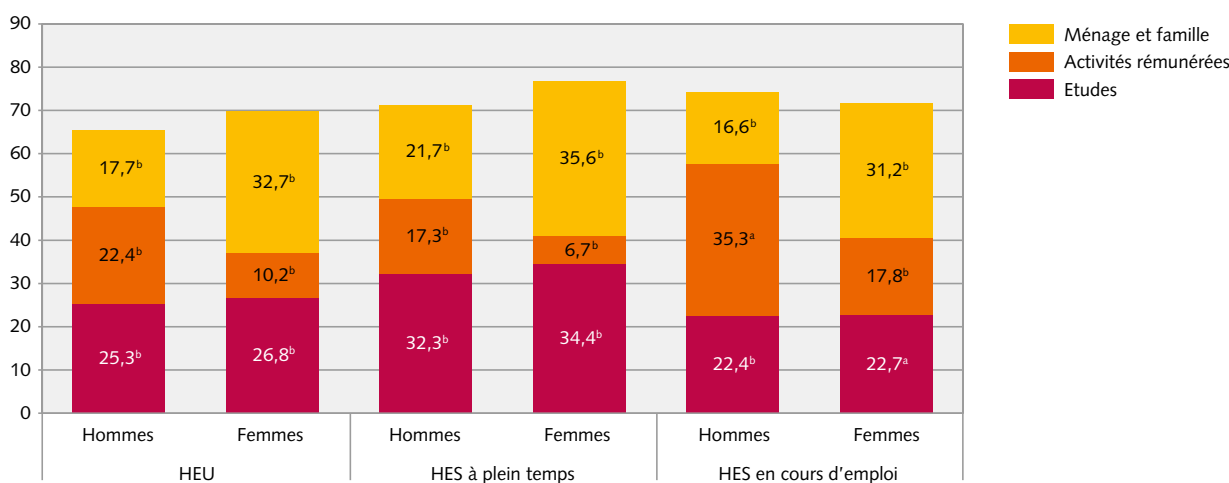
* = différence sig. entre étudiant-e-s avec enfant(s) et étudiant-e-s sans enfant

** = différence sig. entre mères et pères

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

Emploi du temps des étudiant-e-s avec ou sans enfants selon le type de haute école et le mode d'enseignement HES, en heures par semaine

G 2.4



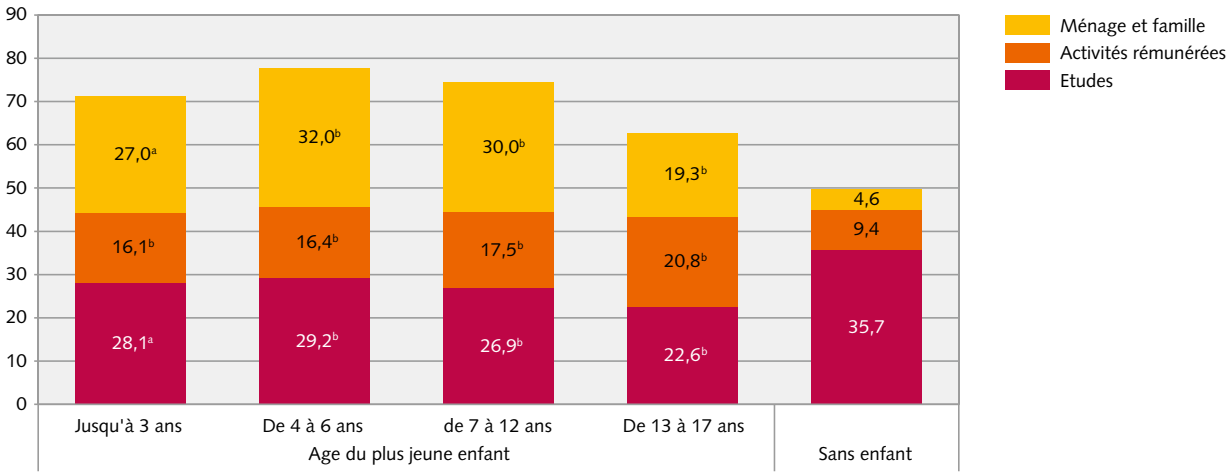
Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁹ Vu le nombre restreint de cas, il n'est pas possible de présenter de résultats prenant en considération à la fois l'âge du plus jeune enfant et le sexe des parents étudiants.

Emploi du temps des étudiant-e-s avec ou sans enfant(s) selon l'âge du plus jeune enfant, en heures par semaine

G 2.5



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

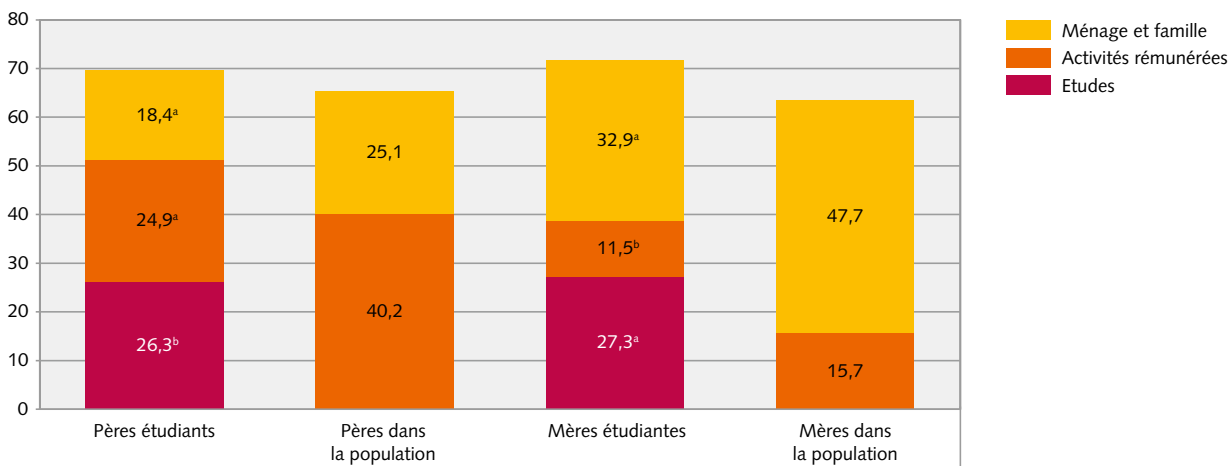
En comparaison avec la population résidente permanente, l'emploi du temps des mères et pères étudiants est relativement chargé. Les pères étudiants consacrent 51,2 heures par semaine à leurs études et à leur activité rémunérée, ce qui est nettement plus que les quelque 40,2 heures consacrées en général par les pères d'enfants mineurs à leur activité rémunérée. Quant aux mères étudiantes, elles consacrent 38,8 heures par semaine à leurs études et à leur activité rémunérée. En comparaison, les mères en général consacrent 15,7 heures par semaine à leur activité rémunérée. À cause de cet

emploi du temps comparativement très chargé, les mères étudiantes consacrent près de 15 heures de moins au travail domestique et familial que la moyenne des mères dans la population résidente permanente.

Cette comparaison met en évidence le fait que le temps investi dans les études a des effets différents sur les autres activités selon qu'il s'agit de pères étudiants ou de mères étudiantes: chez les pères étudiants, les études réduisent non seulement le temps disponible pour leur activité rémunérée mais également celui à consacrer au ménage et à leur famille, tandis que, chez les mères

Emploi du temps des parents étudiants en comparaison avec la population résidente, en heures par semaine

G 2.6



Remarque concernant la population résidente: Seulement personnes en âge de travailler (Femmes entre 15 et 63 ans, Hommes entre 15 et 64 ans).

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009 et Module Travail non rémunéré de l'ESPA 2010

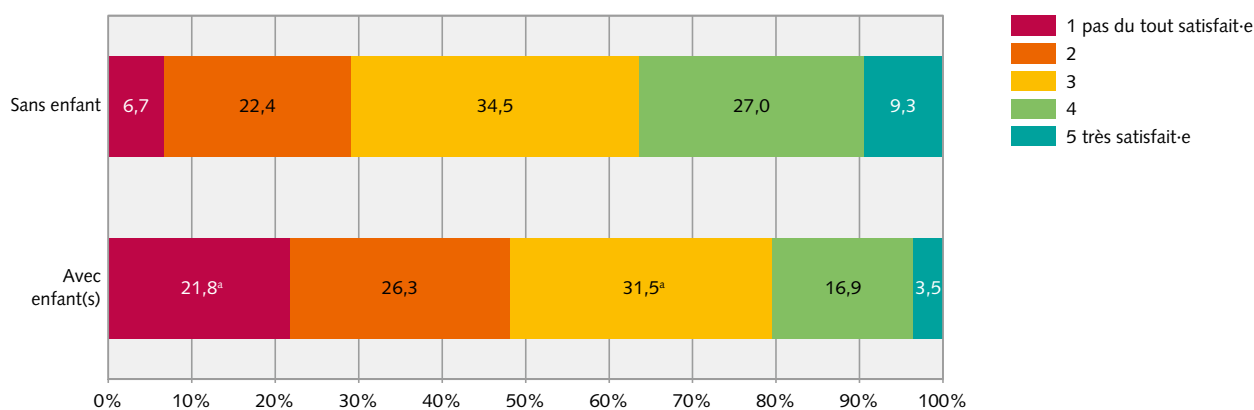
© Office fédéral de la statistique (OFS)

étudiantes, cette réduction se fait surtout aux dépens du travail domestique et familial. Le temps qu'investissent les mères étudiantes dans leur activité rémunérée, de l'ordre de 11,5 heures par semaine, est toutefois inférieur, lui aussi, au temps qu'investissent en moyenne les mères en général dans la population résidente (15,7 heures).

L'emploi du temps très chargé des étudiant-e-s avec enfants est aussi un facteur qui détermine en partie leur satisfaction quant à la charge de travail due aux études

et aux activités rémunérées: ainsi, près de la moitié (48,1%) des parents étudiants expriment leur insatisfaction quant à leur charge de travail. Les étudiant-e-s sans enfants, par contre, ne sont qu'environ 3 sur 10 (29,1%) à se dire insatisfaits à cet égard. Cette nette différence incite à conclure que l'emploi du temps extrêmement chargé des parents étudiants rend difficile la conciliation entre études et famille.

Satisfaction par rapport à la charge de travail des étudiant-e-s avec ou sans enfant(s), en % (échelle de 1 = pas du tout satisfait-e à 5 = très satisfait-e) **G 2.7**



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Situation financière

Ce chapitre traite des ressources et dépenses des étudiant-e-s vivant dans un ménage familial.¹⁰ Il examine également quelle est la proportion des étudiant-e-s avec et sans enfants qui bénéficient de bourses et/ou de prêts.

3.1 Ressources et dépenses

Les ménages familiaux avec enfants (familles monoparentales incluses) doivent subvenir, avec un revenu similaire, à des dépenses bien plus élevées que les ménages familiaux sans enfants.

Concernant les étudiant-e-s qui vivent en ménage familial, ce sont les dépenses et ressources de l'ensemble du ménage, et non le budget étudiantin, qui ont été recueillies. En effet, étant donné que, dans un ménage familial de nombreux coûts sont partagés, il n'est guère possible de chiffrer les parts individuelles des étudiant-e-s¹¹.

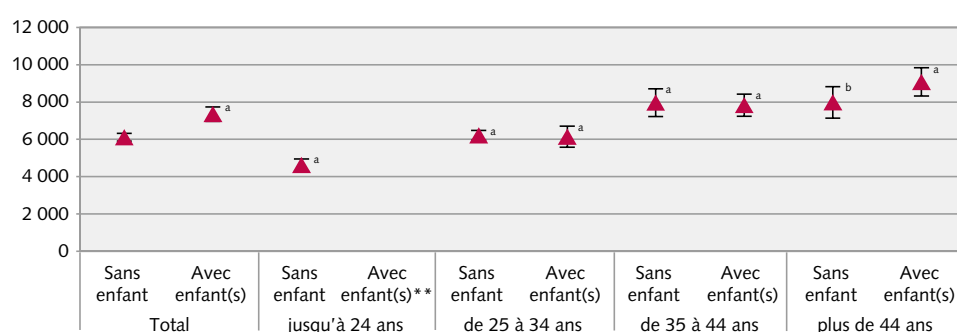
Est réputé ci-après ménage familial sans enfants un ménage qui est composé d'étudiant-e-s cohabitant avec un-e partenaire, mais qui ne compte pas d'enfants. Est réputé ménage familial avec enfants un ménage qui comprend un ou des parents étudiants vivant dans un même ménage avec des enfants de moins de 18 ans, sans égard au fait qu'il s'agisse d'une famille monoparentale ou que les enfants soient leur progéniture ou non¹².

17,2% des étudiant-e-s vivent dans un ménage familial. Un quart d'entre eux (26,0%) indiquent que ce ménage comprend au moins un enfant. Ainsi, sur l'ensemble des étudiant-e-s, 4,5% vivent dans un ménage familial avec enfants et 12,7% dans un ménage familial sans enfants.

Le revenu mensuel moyen du ménage des étudiant-e-s vivant en ménage familial avec enfants est de l'ordre de 7354 francs par mois. Il est ainsi plus élevé que celui des étudiant-e-s en ménage familial sans enfants (6112 francs). Toutefois, dans une telle comparaison, il faut tenir compte

Ressources des ménages familiaux avec ou sans enfant(s) selon le groupe d'âge,
moyenne et intervalle de confiance de 95% en francs

G 3.1



— 95%-Intervalle de confiance

** n < 25

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

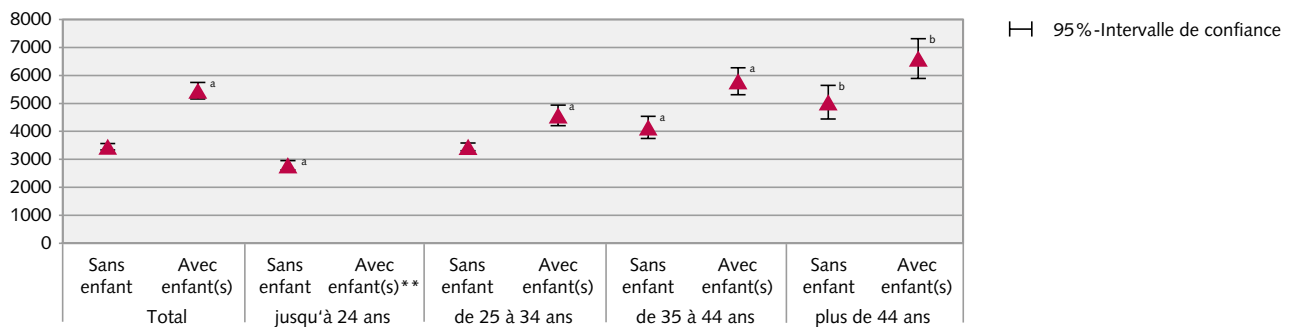
¹⁰ Pour la notion de ménage familial, voir annexe A.1.

¹¹ Les informations contenues dans ce chapitre ne peuvent pas être comparées avec celles tirées du rapport principal «Etudier sous Bologne», dans lequel les ménages familiaux ne sont pas pris en compte pour l'analyse de la situation financière des étudiant-e-s. Il n'est pas possible non plus d'établir de comparaison avec les résultats du rapport principal de l'enquête de 2005 étant donné que les populations sur lesquelles porte l'analyse ne sont pas les mêmes.

¹² Les étudiant-e-s qui habitent encore chez leurs parents et forment avec eux un ménage familial sont exclus de l'analyse.

Dépenses des ménages familiaux avec ou sans enfant(s) selon le groupe d'âge, moyenne et intervalle de confiance de 95% en francs

G 3.2



** n < 25

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

du fait que les étudiant-e-s en ménage familial avec enfants ont en moyenne 8 ans de plus (37,4 ans) que les étudiant-e-s en ménage familial sans enfants (29,4 ans). Plus les étudiant-e-s sont âgés, plus il est fréquent qu'ils exercent une activité rémunérée et y consacrent plus de temps, ce qui influe derechef sur le revenu.

Si l'on compare les ressources par classe d'âge, on constate que les étudiant-e-s qui vivent dans un ménage familial avec enfants n'ont pas plus de moyens à leur disposition que les étudiant-e-s vivant dans un ménage familial sans enfants.

Du côté des dépenses également, il existe un rapport entre le budget du ménage et l'âge des étudiant-e-s. Toutefois, même si l'on tient compte de leur âge, les étudiant-e-s vivant en ménage familial avec enfants ont des dépenses nettement plus élevées que les étudiant-e-s vivant en ménage familial sans enfants.

Si l'on prend en considération l'âge des étudiant-e-s, on constate que les ressources de ceux vivant en ménage familial avec enfants ne sont pas supérieures à celles des étudiant-e-s qui vivent en ménage familial sans enfants. Les dépenses sont par contre beaucoup plus élevées.

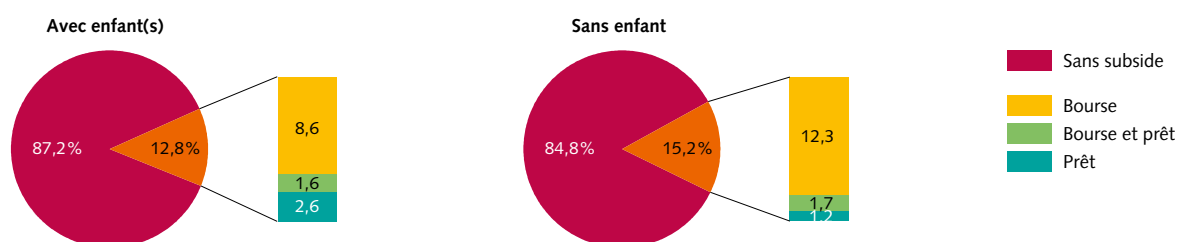
Il s'ensuit que les étudiant-e-s qui vivent en ménage familial sans enfants peuvent épargner davantage que ceux vivant en ménage familial avec enfants.

3.2 Bourses et prêts

En comparaison avec les étudiant-e-s sans enfants, les subsides dont bénéficient les étudiant-e-s avec enfants sont plus fréquemment un prêt et plus rarement une bourse.

Les parents étudiants bénéficient aussi souvent de subsides de formation (12,7%) que les étudiant-e-s sans enfants (15,2%), l'écart n'étant pas significatif du point de vue statistique. Si des parents étudiants obtiennent un subside, il s'agit plus souvent d'un prêt que lorsque ce sont des étudiant-e-s sans enfants qui en bénéficient. Les raisons de cette différence sont essentiellement l'âge plus élevé des étudiant-e-s avec enfants, le fait de suivre une deuxième formation et un revenu du ménage qui est plus élevé.

Proportion et type de subside reçu par les étudiant-e-s avec ou sans enfant(s), en % G 3.3



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

4 Structures d'accueil des enfants

Ce chapitre traite de la prise en charge des enfants des étudiant-e-s pendant les périodes consacrées aux études. Il examine également les conséquences de la maternité et de la paternité sur le cours des études.

4.1 Forme de prise en charge des enfants

Les mères étudiantes, en particulier, sont tributaires d'une possibilité d'accueil extrafamilial pour leurs enfants. Les crèches des hautes écoles sont essentiellement sollicitées par des étudiantes dont l'enfant le plus jeune est âgé de 3 ans au maximum.

Les parents étudiants ont été invités à préciser comment ils règlent en général le problème de la prise en charge du plus jeune enfant durant les périodes où ils s'occupent de leurs études. La question portait en fait sur la forme principale d'accueil extrafamilial, et non sur toutes les formes de prise en charge auxquelles ils ont eu recours.

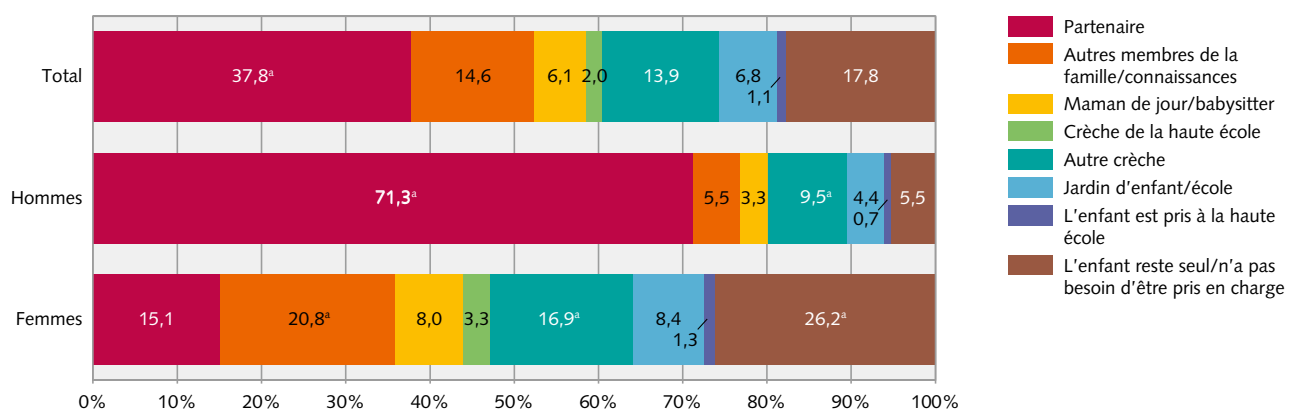
Les formes d'accueil extrafamilial du plus jeune enfant pendant les périodes où les parents se consacrent à leurs études sont très différentes selon le sexe du parent étu-

diant: trois quarts (71,3%) des pères étudiants indiquent que leur enfant est pris en charge par la partenaire, mais un sixième seulement (15,1%) des mères étudiantes indiquent que c'est leur partenaire qui se charge de l'enfant.

Cette différence importante s'explique en partie par le fait que les enfants de mères étudiantes sont généralement un peu plus âgés et ne requièrent donc pas autant de prise en charge que les enfants de pères étudiants pendant les périodes consacrées aux études¹³. Cependant, même si l'on tient compte de l'âge du plus jeune enfant, on constate des différences notables selon le sexe du parent étudiant. Indépendamment de l'âge du plus jeune enfant, la majorité des pères étudiants indiquent que c'est la partenaire qui assure la prise en charge des enfants pendant le temps qu'il consacre à ses études. Les mères étudiantes sont par contre beaucoup plus largement tributaires, pour la prise en charge de leurs enfants, de tierces personnes ou de structures d'accueil extrafamilial (parents, connaissances, maman de jour, crèche, jardin d'enfants ou école maternelle).

Forme la plus fréquente de prise en charge des enfants durant le temps consacré aux études selon le sexe, en %

G 4.1



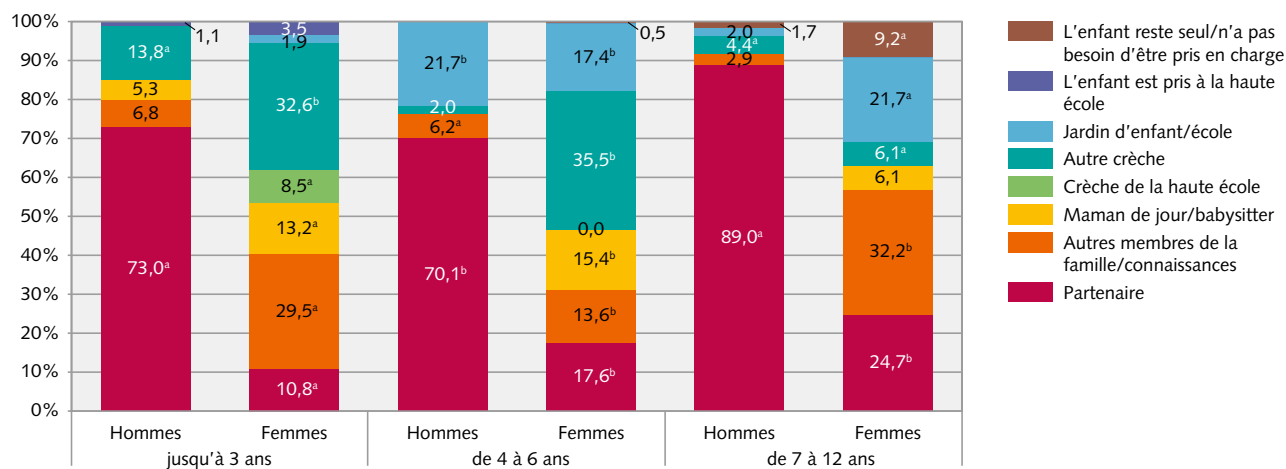
Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹³ Voir à ce sujet le chapitre 1.2.

Forme la plus fréquente de prise en charge des enfants durant le temps consacré aux études, selon le sexe et l'âge du plus jeune enfant, en %

G 4.2



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

T6* Satisfaction avec la structure d'accueil pour les enfant(s), en %

	Service inexistant ou non utilisé	1 = Pas du tout satisfait-e	2	3	4	5 = Très satisfait-e
Femmes avec enfant(s) jusqu'à 3 ans	55,5 ^b	10,2	7,1 ^a	7,7 ^a	11,2 ^a	8,3 ^a

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

Seules les femmes dont le plus jeune enfant a 3 ans au maximum mentionnent la crèche de la haute école comme la forme de prise en charge la plus fréquente pendant les périodes qu'elles consacrent à leurs études. Raison pour laquelle la présentation de l'évaluation de la crèche de la haute école se limite à ce groupe.

Un peu plus de la moitié des étudiantes ayant des enfants de moins de trois ans ne peuvent pas émettre d'avis sur les possibilités d'accueil extrafamilial offertes par leur haute école, soit que cette offre n'existe pas, soit qu'elles n'en ont pas fait usage. L'offre est toutefois très différente d'une haute école à une autre et il convient de signaler que les crèches des hautes écoles sont à la disposition de toutes les personnes exerçant une activité dans la haute école (étudiant-e-s, personnel des corps intermédiaires, professeurs et employés d'administration).

4.2 Conséquences de la prise en charge des enfants sur les études

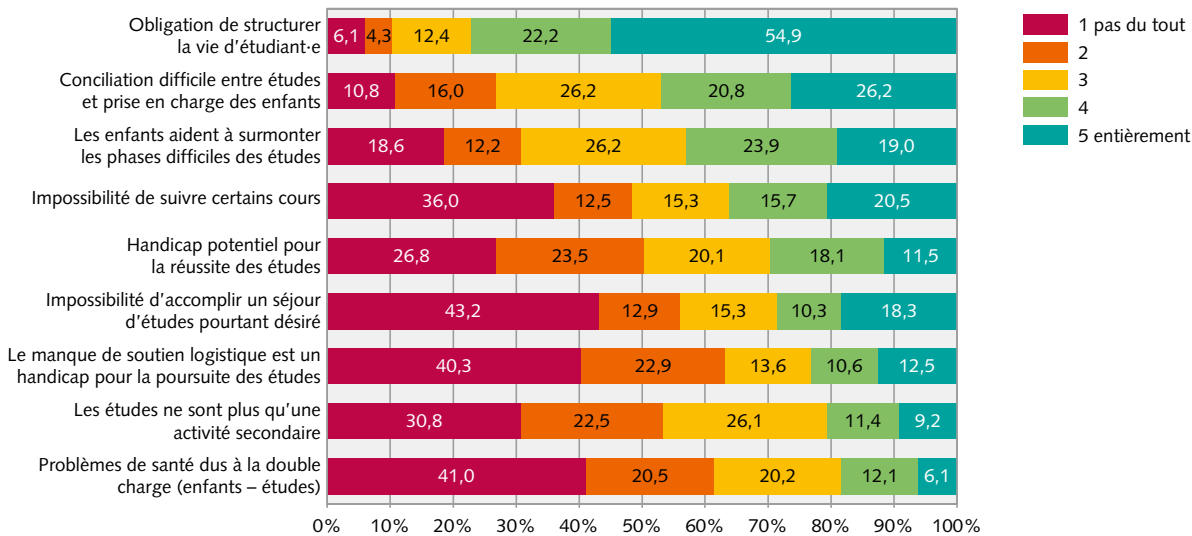
Les effets de la prise en charge des enfants sur les études sont très différents selon le sexe des parents étudiants. La contrainte à structurer sa vie d'étudiant-e, mais également des possibilités plus restreintes de suivre des enseignements ou d'effectuer des séjours d'études sont des effets qui touchent davantage les mères que les pères étudiants.

Les étudiant-e-s avec enfants ont été priés d'indiquer les effets que la prise en charge des enfants peut avoir sur les études. 77,1% approuvent (plutôt) l'assertion selon laquelle la prise en charge des enfants les contraint à structurer leur vie d'étudiant. Près de la moitié (47,0%) jugent difficile de concilier la prise en charge des enfants avec les études. Environ un tiers (36,2%) des étudiants aussi bien que des étudiantes disent ne pas pouvoir suivre certains enseignements ou considèrent la prise en charge des enfants comme un obstacle potentiel à l'obtention du diplôme de fin d'études (29,6%).

Parmi les effets de la prise en charge des enfants sur les études, certains pèsent plus ou moins lourd selon qu'il s'agit de mères étudiantes ou de pères étudiants.

Conséquences de la prise en charge des enfants sur les études, (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

G 4.3



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

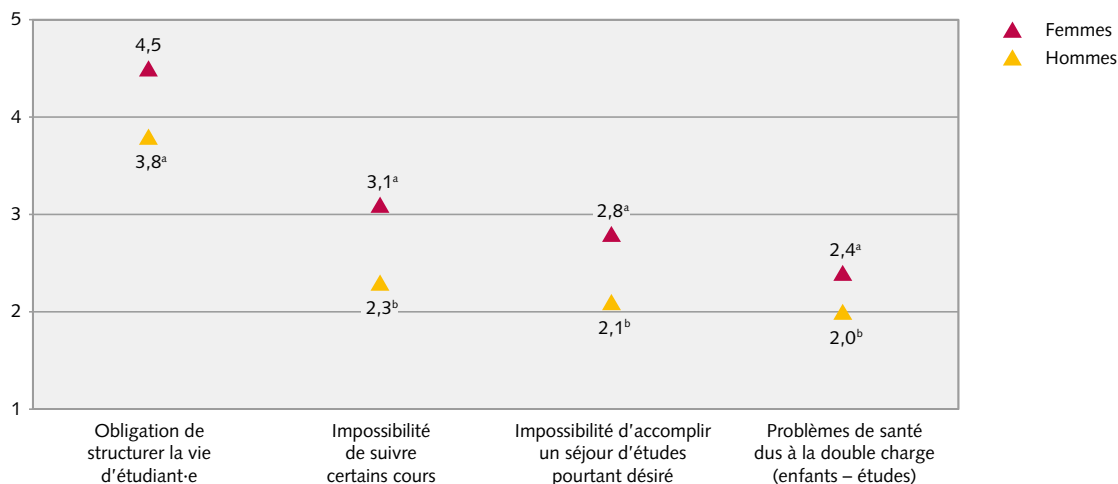
Le graphique 4.4 illustre quatre différences statistiquement significatives entre les sexes. Ainsi, l'on constate que la contrainte à structurer sa vie d'étudiant-e est plus forte pour les mères que pour les pères. C'est également le cas pour ce qui touche aux possibilités plus restreintes de suivre des cours, à l'impossibilité de faire des séjours d'études et aux problèmes de santé dus au cumul des charges.

En ce qui concerne les effets de la prise en charge des enfants sur les études, il n'y a guère de différences selon l'âge du plus jeune enfant, le type de haute école et le mode d'enseignement d'une haute école spécialisée

(HES). Les étudiant-e-s dont le plus jeune enfant est âgé de 13 à 17 ans – et donc déjà passablement indépendant – concilient plus facilement études et prise en charge des enfants que la moyenne des étudiant-e-s. Les étudiant-e-s suivant une formation à temps partiel dans une HES font moins souvent état de conflits entre le suivi des cours et la prise en charge des enfants ou d'un manque de soutien logistique, ce qui tient d'une part à la forme d'enseignement propre aux HES et, d'autre part, au fait que les étudiant-e-s suivant une formation HES à temps partiel ont des enfants plus âgés.

Conséquences de la prise en charge du/des enfant(s) sur les études selon le sexe, moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

G 4.4



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Parcours d'études

Ce chapitre traite de sujets en rapport avec le déroulement des études, notamment du passage du bachelor au master ainsi que de l'intention de réaliser un séjour de mobilité dans une autre haute école.

5.1 Passage au cycle master

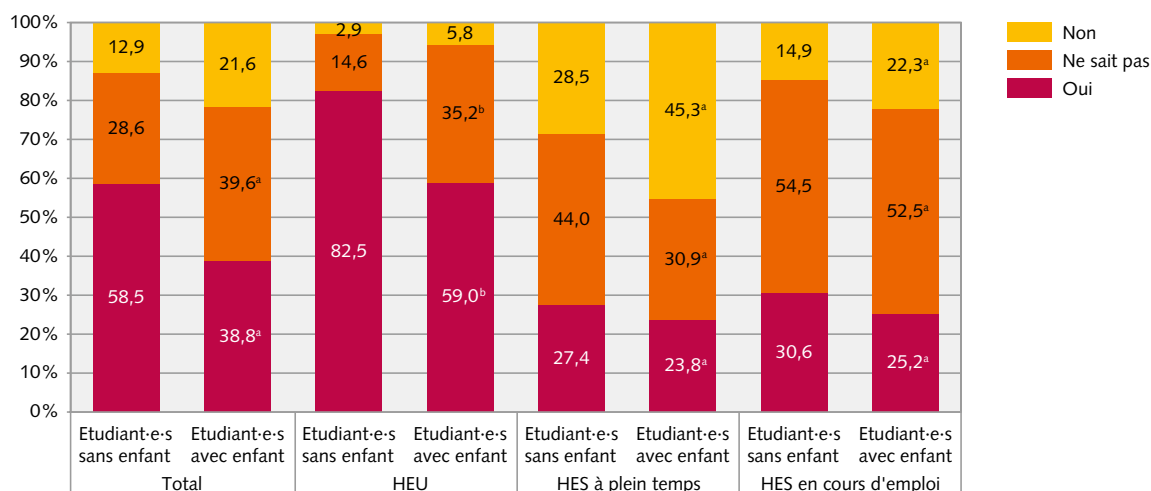
Les étudiant-e-s avec enfants suivant un cycle de bachelor envisagent plus rarement de débiter un master que les étudiant-e-s sans enfants.

Les intentions de formation visant un master au terme du cycle bachelor sont très différentes selon qu'il s'agit d'étudiant-e-s avec ou sans enfants: dans l'ensemble, les étudiant-e-s en bachelor avec enfants ont plus rarement l'intention de débiter un master et ils indiquent plus souvent avoir décidé de ne pas suivre le cycle master ou ne pas avoir encore pris de décision que les étudiant-e-s sans enfants.

Les différences sont particulièrement prononcées dans les hautes écoles universitaires (HEU): alors que quatre cinquièmes (82,5%) des étudiant-e-s en bachelor sans enfants indiquent vouloir suivre un cycle master, les étudiant-e-s en bachelor avec enfants sont trois cinquièmes (59,0%) dans ce cas.

La situation apparaît bien différente dans les hautes écoles spécialisées (HES), ce qui n'est guère étonnant vu que le bachelor délivré par une HES représente le diplôme essentiel et que les programmes de master n'ont été introduits de manière généralisée qu'au semestre d'automne 2008/2009. La proportion des étudiant-e-s qui indiquent ne pas vouloir poursuivre leurs études au-delà du bachelor est certes plus importante chez ceux qui ont des enfants. Toutefois, l'incertitude est moindre, si bien que le pourcentage de ceux qui veulent commencer un cycle master ne diffère pas de façon significative d'un groupe à l'autre. Il en est de même, en ce qui concerne les indécis, dans les formations HES à temps partiel, où l'écart est

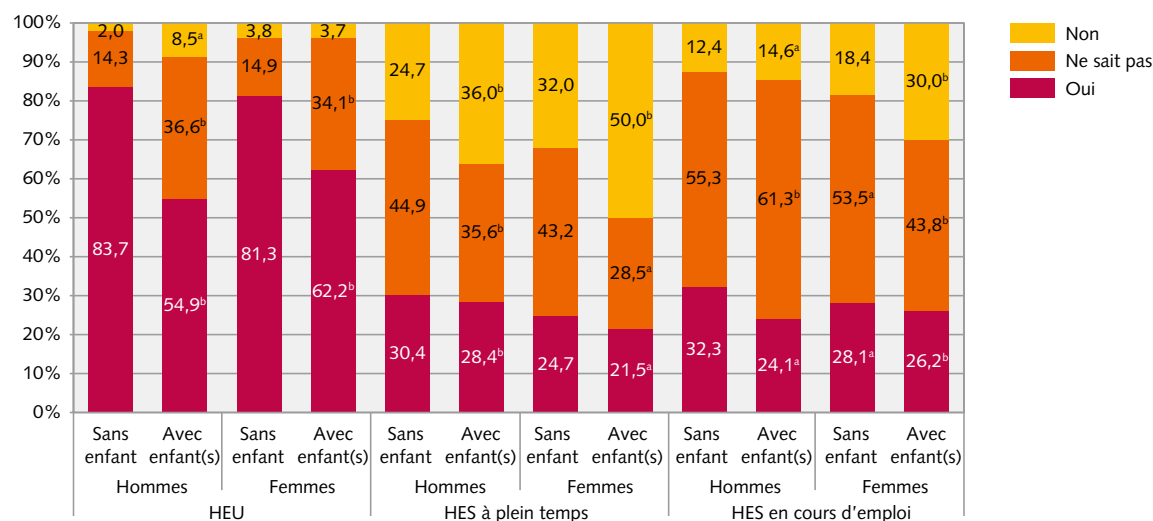
Intention des étudiant-e-s en bachelor avec ou sans enfant(s) de débiter un master, selon le type de haute école et le mode d'enseignement, en % G 5.1



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Intention des étudiant-e-s en bachelor avec ou sans enfant(s) de débiter un master, selon le type de haute école, le mode d'enseignement et le sexe, en % G 5.2



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

statistiquement négligeable. Néanmoins, la proportion des indécis est très forte de manière générale dans les hautes écoles spécialisées et, en particulier, dans le modèle des études à temps partiel avec plus de 50%.

Le projet d'entreprendre le cycle master au terme du bachelor dépend également, dans une certaine mesure, du sexe des parents étudiants. Dans les HEU, les étudiant-e-s en bachelor avec enfants, quel que soit leur sexe, indiquent plus souvent qu'ils ne savent pas encore s'ils veulent se lancer dans un cycle master. Dans les études HES à plein temps, l'écart n'est significatif que chez les femmes. Dans le modèle de formation HES à temps partiel, il n'y a finalement aucune différence significative, ni selon le sexe ni selon le fait d'avoir ou non des enfants.

5.2 Séjours de mobilité et motifs d'empêchement

A la différence des étudiant-e-s sans enfants, la plupart des étudiant-e-s avec enfants renoncent à effectuer un séjour de mobilité.

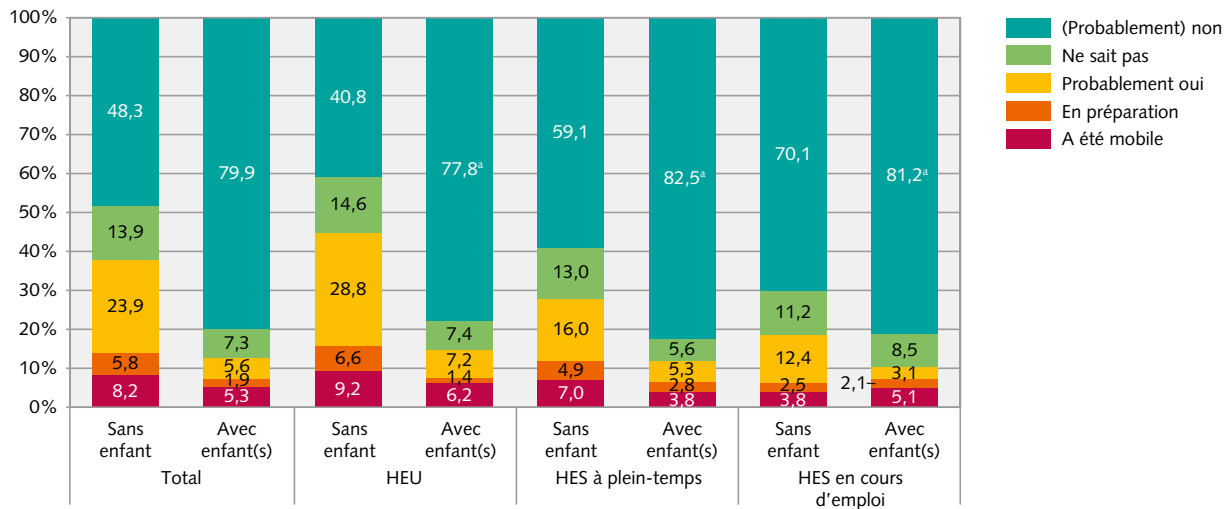
D'une manière générale, les parents étudiants ont plus souvent l'intention de ne pas réaliser de séjour de mobilité (79,9%) que les étudiant-e-s sans enfants (48,3%). Tandis que le type de haute école et le mode d'enseignement HES ont également une influence sur les intentions de mobilité des étudiant-e-s sans enfants, ce sont là des

facteurs qui ne jouent pratiquement aucun rôle chez les étudiant-e-s avec enfants. Ainsi, dans les HEU comme dans les deux modes d'enseignement HES, environ quatre cinquièmes des étudiant-e-s avec enfants n'envisagent pas de séjour de mobilité dans une autre haute école.

En fin de compte, selon les indications données par les étudiant-e-s, avec ou sans enfants, les obstacles à un séjour de mobilité à l'étranger diffèrent considérablement: les étudiant-e-s avec enfants indiquent beaucoup plus fréquemment comme obstacles majeurs la séparation d'avec leur partenaire et la famille (80,5%) et l'impossibilité de concilier les études avec leur activité rémunérée (47,6%). Ils mentionnent aussi, relativement plus souvent que les étudiant-e-s sans enfants, le manque d'intérêt, le peu d'utilité du séjour de mobilité pour les études et la perte de prestations sociales qui en résulterait. Quant à tous les autres obstacles, ils sont plus rarement qualifiés d'importants ou de majeurs par les parents étudiants que par les étudiant-e-s sans enfants.

Intentions de mobilité des étudiant-e-s avec ou sans enfant(s) selon le type de haute école et le mode d'enseignement HES, en %

G 5.3

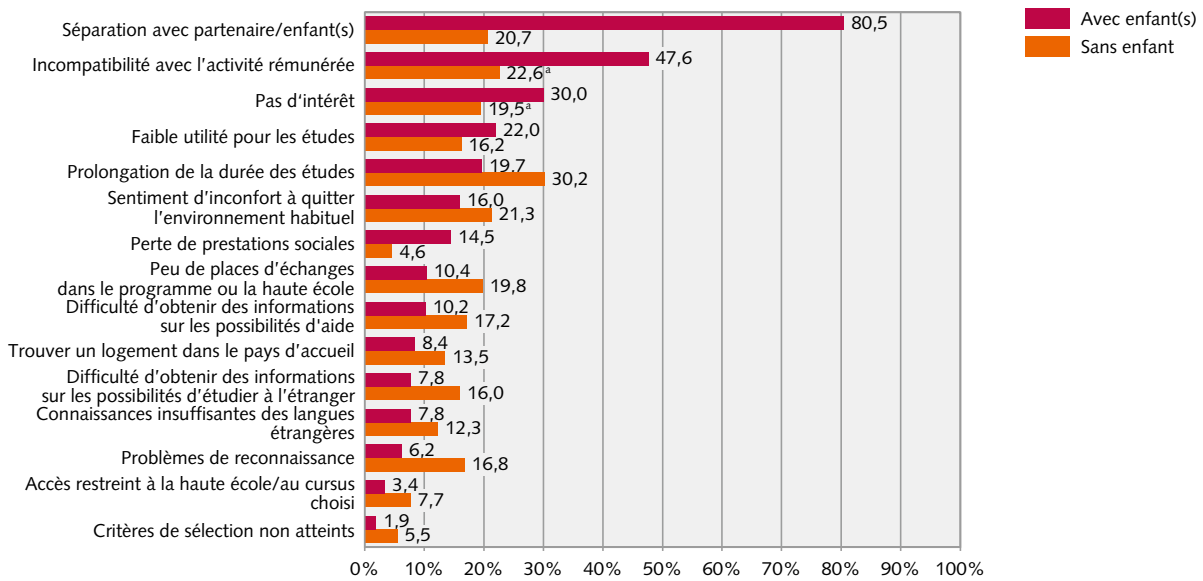


Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Entraves à la mobilité chez les étudiant-e-s non mobiles avec ou sans enfant(s) Positions 4 et 5 en % (échelle de 1 = pas du tout à 5 = très largement)

G 5.4



6 Comparaison avec d'autres pays d'Europe

Ce chapitre traite de la proportion des étudiant-e-s avec enfants dans douze pays d'Europe. La comparaison européenne se fonde sur des données provenant d'Eurostudent IV¹⁴.

Les résultats d'Eurostudent ne font pas la différence entre les étudiant-e-s ayant des enfants mineurs et les étudiant-e-s avec enfants adultes. En outre, les étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger ne sont pas pris en compte. C'est également le cas des données concernant la Suisse présentées dans ce chapitre, qui divergent ainsi légèrement des résultats présentés au chapitre 1.

Comme on ne dispose pas d'informations quant à la précision des données concernant les autres pays, de telles informations ne sont pas fournies non plus au sujet des données suisses. Le degré de précision des estimateurs est toutefois du même ordre que dans les autres chapitres.

Pays d'Europe comparés

AT	Autriche	IE	Irlande
CH	Suisse	IT	Italie
DE	Allemagne	NL	Pays-Bas
DK	Danemark	PT	Portugal
ES	Espagne	SE	Suède
FR	France		

6.1 Pourcentage des étudiant-e-s avec enfants en comparaison européenne

Le pourcentage des étudiant-e-s avec enfants est relativement faible en Suisse. Il est plus élevé en Scandinavie, en Irlande et au Portugal.

C'est en Norvège que la proportion des étudiant-e-s avec enfants est de beaucoup la plus importante, avec un taux de 26,2%. En Suède, en Finlande, au Portugal et en Irlande, on observe également que plus d'un dixième des étudiant-e-s ont des enfants. En Suisse et dans les pays voisins – Allemagne, France et Italie – de même qu'aux Pays-Bas et en Espagne, ce taux est plutôt de l'ordre de 5%.

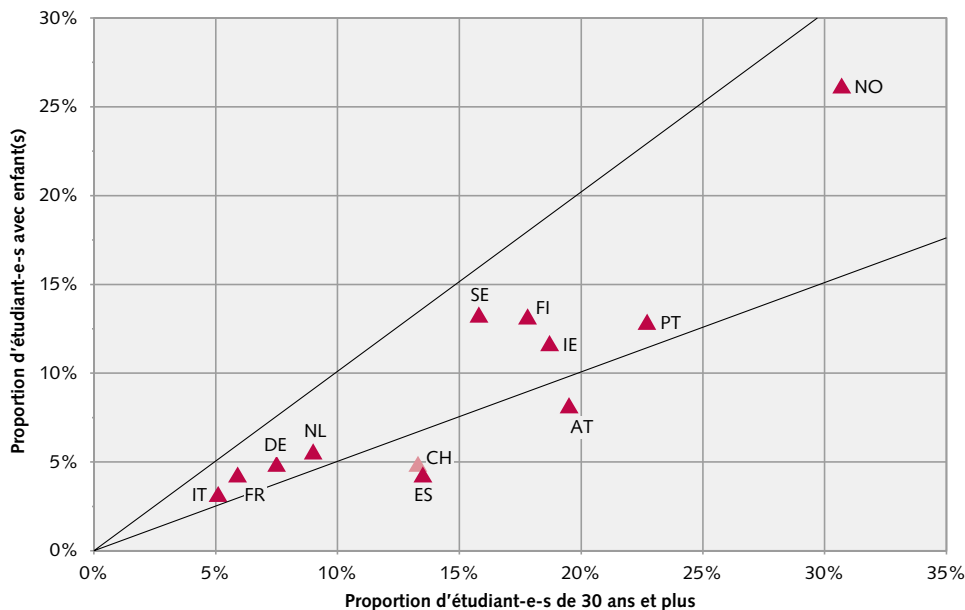
Plus l'âge moyen des étudiant-e-s est élevé au niveau national, plus le pays compte de parents étudiants. Un bon indicateur de la proportion des étudiant-e-s avec enfants dans les différents pays est donc le pourcentage des étudiant-e-s âgés de 30 ans au moins. Dans la plupart des pays, le pourcentage des étudiant-e-s avec enfants est un peu inférieur à celui des étudiant-e-s de 30 ans et plus. En Suisse, en Autriche et en Espagne, le pourcentage des parents étudiants est toutefois inférieur à la moitié du pourcentage des personnes de 30 ans et plus. La structure des âges chez les étudiant-e-s exerce par conséquent une moindre influence en Suisse que dans d'autres pays européens.

Si l'on compare le pourcentage des étudiant-e-s avec enfants selon la classe d'âge, il s'avère que la Suisse, en ce qui concerne les 30 ans et plus, affiche la deuxième valeur la plus basse (30,4%) des douze pays analysés. En Norvège, par contre, trois quarts (74,7%) des étudiant-e-s de cette classe d'âge ont des enfants. La classe des personnes de 25 à 29 ans présente également des différences, quoique moins prononcées: dans les pays scandinaves et en Irlande, environ un dixième des étudiant-e-s de cette classe d'âge ont des enfants. Des douze pays comparés, la Suisse, dans cette classe d'âge, affiche également la deuxième valeur la plus basse, avec un taux de 2,0%.

¹⁴ Le réseau Eurostudent compare les résultats d'enquêtes effectuées auprès des étudiant-e-s dans 25 pays européens.

Proportion d'étudiant-e-s avec enfant(s) et proportion d'étudiant-e-s de 30 ans et plus, en %

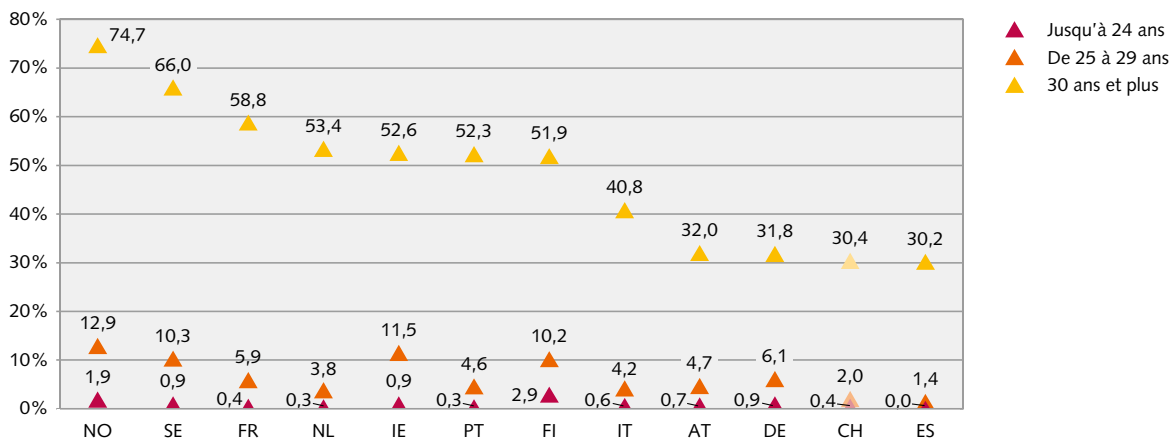
G 6.1



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009 et Eurostudent IV © Office fédéral de la statistique (OFS)

Proportion d'étudiant-e-s avec enfant(s) selon l'âge, en comparaison internationale, en %

G 6.2



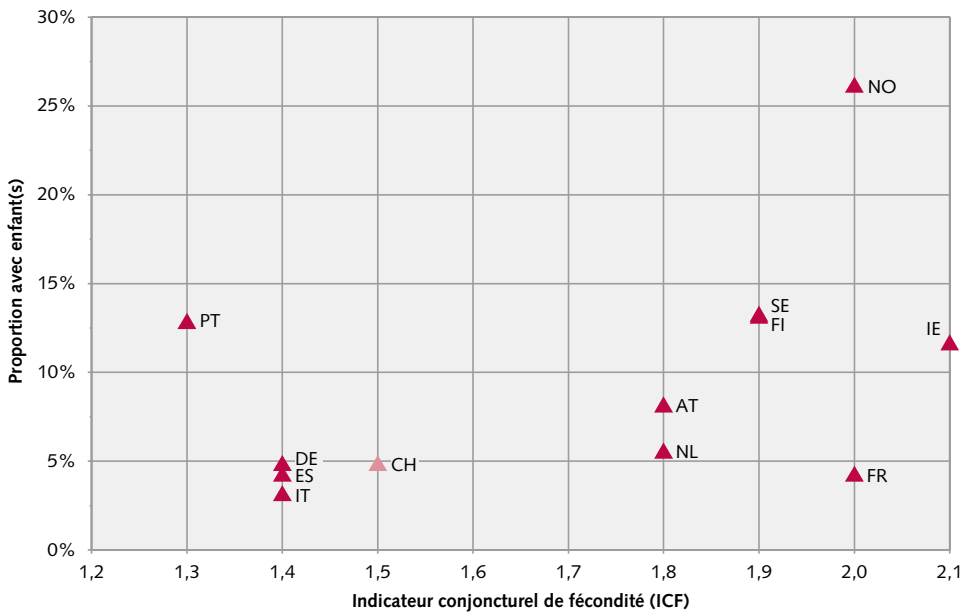
Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009 et Eurostudent IV © Office fédéral de la statistique (OFS)

Si les grands écarts, d'un pays à l'autre, du point de vue du pourcentage des étudiant-e-s avec enfants n'étaient dus qu'à des conditions démographiques différentes (p. ex. fécondité, âge des parents à la naissance, moyenne du nombre d'enfants etc.), il devrait y avoir un certain rapport avec les taux de natalité observés. Le graphique 6.3 ne met toutefois pas en évidence de rapport clair: si les taux de natalité sont, par exemple, nettement plus élevés dans les pays scandinaves et en Irlande,

et inférieurs en Allemagne, en Suisse, en Espagne et en Italie, il est par contre moins pertinent d'établir un tel lien en ce qui concerne le Portugal et la France. Une explication possible serait l'influence d'autres facteurs, tels que les structures propres au système d'éducation, celles du système d'aide à la formation ou encore celles de l'accueil extrafamilial des enfants.

Proportion d'étudiant-e-s avec enfant(s) et indicateur conjonctuel de fécondité en comparaison européenne, en % et nombre d'enfant(s)

G 6.3



Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009, Eurostudent IV et Eurostat 2009

© Office fédéral de la statistique (OFS)

6.2 Age du plus jeune enfant en comparaison européenne

En comparaison avec les autres pays d'Europe, il y a en Suisse moins de parents étudiants dont l'enfant le plus jeune est en âge préscolaire.

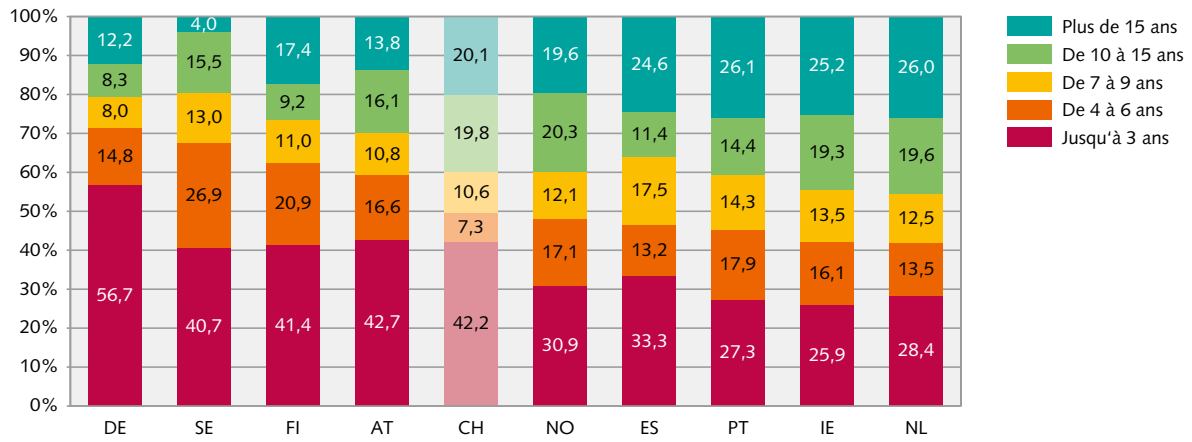
Examiner l'âge du plus jeune enfant permet de faire quelques observations quant aux différentes catégories d'étudiant-e-s avec enfants dans les pays considérés. Dans six d'entre eux, dont la Suisse, la majorité des parents étudiants indiquent que leur plus jeune enfant est âgé de 7 ans au moins. Dans quatre autres pays, la plupart des parents étudiants déclarent par contre que leur plus jeune enfant a six ans au maximum. En tant que facteurs contextuels importants exerçant une influence sur le pourcentage des parents étudiants dont le plus jeune enfant a six ans au maximum, le rapport comparatif d'Eurostudent mentionne l'offre d'accueil extrafamilial des enfants et la flexibilité structurelle des filières d'études¹⁵.

En comparaison directe avec les autres pays, il y a, en Suisse, moins d'étudiant-e-s avec enfants en âge préscolaire (de 4 à 6 ans), ce qui pourrait s'expliquer par le fait que les étudiant-e-s ayant des enfants en bas âge quittent les hautes écoles avec ou sans diplôme avant que leurs enfants ne soient en âge préscolaire. Par contre, les étudiant-e-s suivant une deuxième formation évitent autant que possible d'entrer dans un cycle de formation dans une haute école tant que leurs enfants ne sont pas scolarisés.

¹⁵ Cf. Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Synopsis of Indicators. Final report. Eurostudent IV 2008-2011. W. Bertelsmann Verlag, Bielefeld, 2011.

Age du plus jeune enfant en comparaison internationale, en % des étudiant-e-s avec enfant(s)

G 6.4



Remarque: Pas de données comparables pour FR et IT.

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009 et Eurostudent IV

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Annexe

A.1 Nomenclatures et définitions

Le présent rapport se réfère aux nomenclatures et définitions tirées du Système d'information universitaire suisse (SIUS) et de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant·e·s. Une explication détaillée de ces nomenclatures et définitions se trouve dans l'annexe au rapport principal de l'enquête.¹⁶ Les définitions les plus importantes pour le présent rapport sont les suivantes:

Activité rémunérée

Activités rémunérées exercées par les étudiant·e·s au cours des 12 mois précédents l'enquête, durant les périodes de cours ou les vacances, y compris les stages rémunérés et l'assistantat. Les activités exercées avant le début des études ne sont pas prises en considération. L'ampleur de l'activité rémunérée est exprimée en pourcentage d'équivalent plein-temps. Un poste à plein temps (100%) correspond, en termes d'emploi du temps, à une ampleur de 40 heures par semaine.

Age du plus jeune enfant

L'âge du plus jeune enfant a été réparti en quatre groupes. Le critère de répartition qui a été adopté est celui des structures d'accueil extrafamilial dont disposent généralement les classes d'âge correspondantes. Cette classification s'écarte donc légèrement de celle utilisée par Eurostudent.

Petite enfance	jusqu'à 3 ans
Age préscolaire	de 4 à 6 ans
École primaire	de 7 à 12 ans
École secondaire	de 13 à 17 ans

¹⁶ Cf. Etudier sous Bologne. Rapport principal de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant·e·s des hautes écoles suisses 2009. OFS, Neuchâtel, 2010.

Emploi du temps

L'emploi du temps désigne, dans le présent rapport, le temps qui est consacré, par semaine, aux études, à l'activité rémunérée et au travail domestique et familial. Contrairement au rapport principal «Etudier sous Bologne», ce rapport-ci ne prend pas en compte les activités relevant du bénévolat.

Enfant

En principe, le présent rapport ne désigne comme étudiant·e·s avec enfants (ou parents étudiants) que les étudiant·e·s dont le plus jeune enfant est encore mineur (c.-à-d. âgé de moins de 18 ans). Dans le chapitre premier, les étudiant·e·s ayant des enfants adultes sont pris en compte comme catégorie distincte dans quelques tableaux et graphiques (T2, G1.5, G1.6 et T3). Conformément à la convention Eurostudent en matière de données, le chapitre 6 consacré à la comparaison avec d'autres pays d'Europe ne fait pas de distinction entre les étudiant·e·s ayant des enfants mineurs et ceux qui ont des enfants adultes. Pour assurer la comparabilité, ce principe est appliqué également aux données suisses dont il est question dans ce chapitre. Pour la même raison, les données suisses contenues dans le chapitre 6 «Comparaison avec d'autres pays d'Europe» prennent également en compte les parents étudiants dont les enfants ont au moins 18 ans.

Etudiant·e·s étrangers scolarisés à l'étranger

Personnes de nationalité étrangère qui habitaient à l'étranger lorsqu'elles ont obtenu leur certificat d'accès aux hautes écoles.

Etudiant·e·s en ménage familial avec et sans enfants

Le ménage familial désigne un ménage comportant au moins un noyau familial. Ce noyau familial peut être un couple (marié ou non) avec ou sans enfants, un père ou une mère avec au moins un enfant ou une personne adulte avec ses parents, son père ou sa mère.

Le chapitre traitant de la situation financière fait la distinction entre les étudiant·e·s en ménage familial avec ou sans enfants:

Étudiant·e·s en ménage familial sans enfants: les étudiant·e·s vivent avec leur partenaire, sans enfants, ensemble dans le même ménage. Leur état civil n'est pas pris en considération.

Étudiant·e·s en ménage familial avec enfants: les étudiant·e·s vivent ensemble, avec des enfants, dans le même ménage. Aucune distinction n'est faite entre les familles monoparentales et les couples avec enfants. Les enfants ne doivent pas être nécessairement les enfants biologiques de la personne interrogée.

Mode d'enseignement HES

Dans les hautes écoles spécialisées (HES) il existe souvent, à côté des plans d'études à plein temps, la possibilité de suivre une formation en cours d'emploi, respectivement un programme d'études à temps partiel.

Toutefois, ce mode d'enseignement HES n'est pas proposé de manière égale dans tous les domaines d'études. Il n'est pas possible d'établir une distinction entre les études à temps partiel et les études à plein temps.

Dans les hautes écoles universitaires, il n'est pas fait de distinction, sur le plan statistique, entre les études à plein temps et les études à temps partiel.

Origine sociale

Le présent rapport utilise comme indicateur de l'origine sociale le diplôme de formation le plus élevé, selon la classification ISCED (International Standard Classification of Education), dont les parents sont titulaires.

Séjour de mobilité

Sont considérés comme mobiles, dans le présent rapport, les étudiant·e·s ayant effectué un séjour d'études d'un semestre au moins dans une autre haute école en Suisse et/ou à l'étranger.

Subsides d'études

Totalité des bourses et prêts alloués par les pouvoirs publics, les hautes écoles ainsi que les institutions privées à but non lucratif à l'exclusion des bourses ou prêts de mobilité et des prêts bancaires privés.

Taux de natalité, indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)

L'ICF exprime le nombre moyen d'enfants par femme qui, à chaque âge, durant sa vie féconde, serait soumise à des conditions de fécondité identiques à celles observées durant l'année considérée.

Type de haute école

Il existe en Suisse trois types de haute école: les hautes écoles universitaires (HEU), les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP). Dans le cadre de l'enquête sur la situation sociale et économique, les étudiant·e·s des HES et des HEP sont présentés ensemble étant donné que le cadre d'échantillonnage et la pondération ne sont pas conçus de manière à permettre des analyses relatives aux hautes écoles du type HEP.

A.2 Précision des résultats

Précision des fréquences relatives

Comme les enquêtes par échantillonnage ne contiennent qu'une partie de la population d'intérêt (l'ensemble fondamental), il y a forcément une incertitude sur les résultats. Il est possible de quantifier l'incertitude en calculant un intervalle de confiance dont les bornes sont d'autant plus éloignées que l'imprécision des résultats est grande.

Un intervalle de confiance dépend de son «niveau de confiance», le plus souvent fixé à 95%. Si nous supposons que le paramètre à estimer se trouve dans l'intervalle de confiance, notre risque d'erreur est limité à long terme à 5%. La définition de l'intervalle de confiance implique donc qu'il n'est pas totalement exclu – mais improbable – que certains des intervalles de confiance calculés ne contiennent pas le paramètre.

Le degré de précision des fréquences relatives a été établi sur la base d'un intervalle de confiance de 95%. Les taux de sondage ont également été pris en compte.

Les valeurs d'estimation sont classées de la manière suivante:

- Sans indication: Bon, intervalle de confiance de 95% < ±5%
- ^a: Suffisant, intervalle de confiance de 95% ≥ ±5 et < ±10%
- ^b: Mauvais, intervalle de confiance de 95% ≥ ±10%

T7* Exemple de la précision pour l'ensemble des étudiant-e-s, en %

	Proportion, en %	Intervalle de confiance de 95% (±)	Présentation dans la publication
Total	4,8	0,5	4,8
Type de haute école et mode d'enseignement HES			
HEU	3,7	0,6	3,7
HES à plein temps	4,1	0,7	4,1
HES à temps partiel	15,7	2,2	15,7
Groupe de domaines d'études HEU			
Sciences humaines et sociales	5,7	1,4	5,7
Sciences économiques	2,5	1,4	2,5
Droit	3,9	1,6	3,9
Sciences exactes et naturelles	1,3	1,0	1,3
Médecine et pharmacie	4,0	1,9	4,0
Sciences techniques	0,7	0,7	0,7
Interdisciplinaire et autre	2,8	1,5	2,8
Domaine d'études HES			
Architecture, construction et planification	4,2	1,9	4,2
Technique et IT	3,1	1,1	3,1
Chimie et life sciences	3,9	1,8	3,9
Agriculture et économie forestière	4,7	2,4	4,7
Economie et services	4,1	1,0	4,1
Design	2,5	1,6	2,5
Sport	0,0		0,0
Musique, arts de la scène et autres arts	3,6	1,7	3,6
Linguistique appliquée	2,2	1,2	2,2
Travail social	14,9	2,6	14,9
Psychologie appliquée	18,1	3,1	18,1
Santé	4,9	1,4	4,9
Formation des enseignants	12,6	2,7	12,6
HEU			
Université de Bâle	3,1	1,6	3,1
Université de Berne	3,5	1,8	3,5
Université de Fribourg	3,7	1,9	3,7
Université de Genève	4,9	2,0	4,9
Université de Lausanne	1,0	1,0	1,0
Université de Lucerne	8,3	2,8	8,3
Université de Neuchâtel	4,1	2,1	4,1
Université de Saint-Gall	1,9	1,4	1,9
Université de Zurich	6,1	2,3	6,1
Università della Svizzera italiana	1,6	1,3	1,6
EPF Lausanne	0,5	0,3	0,5
EPF Zürich	1,2	1,1	1,2
Autres institutions universitaires	34,8	4,1	34,8
HES			
Berner Fachhochschule	2,5	1,2	2,5
Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale	6,0	0,9	6,0
Fachhochschule Nordwestschweiz	5,8	2,0	5,8
Fachhochschule Zentralschweiz	5,6	2,1	5,6
Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana	9,0	2,6	9,0
Fachhochschule Ostschweiz	7,5	2,4	7,5
Zürcher Fachhochschule	3,9	1,3	3,9
Kalaidos Fachhochschule	15,5	3,1	15,5
Autres hautes écoles pédagogiques et institutions de la formation des enseignants	14,3	3,4	14,3

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

T8* Exemple de la précision pour les étudiant-e-s avec ou sans enfant(s), en %

	Proportion, en %	Intervalle de confiance de 95% (±), en %	Présentation dans la publication
Sans enfant			
Jusqu'à 24 ans	58,6	1,1	58,6
De 25 à 34 ans	37,9	1,1	37,9
De 35 à 44 ans	2,8	0,4	2,8
45 ans et plus	0,7	0,2	0,7
Avec enfant(s)			
Jusqu'à 24 ans	3,7	1,6	3,7
De 25 à 34 ans	34,8	4,9	34,8
De 35 à 44 ans	40,0	5,1	40,0 ^a
45 ans et plus	21,5	4,3	21,5

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

Précision des valeurs moyennes

L'indication de la précision des valeurs moyennes repose sur le coefficient de variation. Les estimations qui se basent sur des échantillons aléatoires sont sujettes à une dispersion stochastique. Cette dispersion peut être importante dans les cas où il s'agit de faits très rares ou de montants variant fortement. Elle peut être mesurée au moyen du coefficient de variation. Celui-ci, exprimé en pour-cent, est défini comme le rapport entre l'écart-type et la valeur moyenne.

Les valeurs d'estimation sont classées de la manière suivante:

Sans indication: Bon, coefficient de variation < 2,5%

^a: Suffisant, coefficient de variation ≥ 2,5 et < 5%

^b: Mauvais, coefficient de variation ≥ 5%

Le coefficient de variation est une mesure relative de la dispersion (variance). À la différence de l'écart-type, il ne dépend pas de la valeur moyenne des variables analysées. Si le coefficient de variation est de 2,5% au moins et de 5% au plus, la valeur moyenne est signalée au moyen de la lettre a en exposant (a). S'il est de 5% au moins, la valeur moyenne est signalée au moyen de la lettre b en exposant (b). Le coefficient de variation de toutes les autres valeurs moyennes est inférieur à 2,5%.

Lorsque le nombre de cas d'une catégorie donnée est inférieur à 25, le rapport n'indique pas de résultats; la catégorie est alors signalée par deux astérisques (**).

T9* Exemple de la précision pour les étudiant-e-s avec ou sans enfant(s), en francs et en %

	Ressources, en francs	Coefficient de variation, en %	Présentation dans la publication
Total			
Sans enfant	6112	1,7	6112
Avec enfant(s)	7354	2,7	7354 ^a
Jusqu'à 24 ans			
Sans enfant	4628	3,5	4628
Avec enfant(s)	*	*	*
De 25 à 34 ans			
Sans enfant	6214	2,1	6214
Avec enfant(s)	6146	4,7	6146 ^a
De 35 à 44 ans			
Sans enfant	7972	4,8	7972 ^a
Avec enfant(s)	7836	3,9	7836 ^a
45 ans et plus			
Sans enfant	7983	5,4	7983 ^b
Avec enfant(s)	9079	4,2	9079 ^a

* n < 25

Source: Situation sociale et économique des étudiant-e-s 2009

Concernant les résultats d'Eurostudent IV qui sont exposés au chapitre 6, on ne dispose pas de données quant à la précision pour les autres pays européens. Par conséquent, aucune information n'a été donnée non plus dans les données concernant la Suisse. La précision des estimateurs est cependant du même ordre que dans les autres chapitres.

A.3 Sources de données

Situation sociale et économique des étudiant-e-s, OFS

Pour plus d'informations:

www.etudiants-stat.admin.ch

Enquête suisse sur la population active [ESPA], OFS

Pour plus d'informations:

www.espa.bfs.admin.ch

Module «Travail non rémunéré» de l'enquête suisse sur la population active [ESPA], OFS

Pour plus d'informations:

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/infothek/erhebungen_quellen/blank/blank/ua_sake/01.html

Eurostudent IV

Pour plus d'informations:

www.eurostudent.eu

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

Contact

032 713 6011

info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

032 713 6060

order@bfs.admin.ch

www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Education

Dans le domaine de l'éducation, deux sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Processus de formation (BILD-P)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires, spécialisées et pédagogiques)

Section Système de formation (BILD-S)

- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants, diplômés et corps enseignant de tous les niveaux de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, formation continue)
- Système de formation (indicateurs du système de la formation)
- Thèmes spécifiques et activités transversales (p.ex. situation sociale des étudiants)

Ces deux sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

Qu'en est-il de la compatibilité entre les études et la famille dans les hautes écoles suisses? Le présent rapport éclaire la situation des étudiant·e·s avec enfants et compare celle-ci avec celle des étudiant·e·s sans enfants. Les analyses sont pour l'essentiel basées sur les données de l'enquête sur la situation sociale et économique des étudiant·e·s. Ce rapport thématique présente la proportion d'étudiant·e·s, pour différents groupes d'étudiant·e·s, ayant des enfants. La participation au marché du travail ainsi que l'emploi du temps pour les études, l'activité rémunérée et le travail domestique et familial des étudiant·e·s avec et sans enfants sont aussi présentés, ainsi que la prise en charge des enfants et ses conséquences sur le cursus d'études.

Un chapitre permet également de situer la Suisse dans le contexte international.

Avec ces résultats, le rapport livre des informations importantes sur les conditions-cadre d'études des étudiant·e·s ayant des enfants. Il contribue ainsi au débat sur la compatibilité entre études et famille au niveau national et dans les hautes écoles.

N° de commande

1234-0900

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

10 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15552-3